



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021

SOMMAIRE

P.8



CHAPITRE 1 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE GENERALI EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

P.18



CHAPITRE 2 GENERALI, ASSUREUR RESPONSABLE

P.26



CHAPITRE 3 GENERALI, INVESTISSEUR RESPONSABLE

P.34



CHAPITRE 4 GENERALI, DISTRIBUTEUR RESPONSABLE

P.40



CHAPITRE 5 GENERALI, EMPLOYEUR RESPONSABLE

P.52



CHAPITRE 6 GENERALI, CITOYEN RESPONSABLE

P.58



CHAPITRE 7 NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXES

EDITO



JEAN-LAURENT GRANIER

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE GENERALI FRANCE
PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA FONDATION THE HUMAN SAFETY NET

L'année 2021 n'a pas été une année comme les autres. Malgré la persistance de la pandémie COVID-19, nous avons assisté à une reprise économique progressive. Grâce au plan de relance « Next Generation EU », l'Europe a réussi à redéfinir une vision unique qui a longtemps fait défaut, enfin orientée vers le développement durable et la transformation numérique. L'année a aussi été marquée par des enjeux liés à la transition énergétique et écologique ainsi que des tensions internationales dans un cadre géopolitique de plus en plus critique.

Dans ce contexte, nous avons démontré notre engagement, comme notre entreprise l'a toujours fait tout au long de ses 190 ans d'histoire. En agissant dans les domaines économique et social, nous avons participé à la Relance Durable. Nous avons investi massivement dans des dispositifs inédits au sein d'écosystèmes contribuant à accompagner de petites et moyennes entreprises françaises ainsi que des entreprises de taille intermédiaire. Par exemple, avec le programme France Relance, c'est un engagement financier de 150 Millions d'euros pour soutenir des PME des secteurs de l'industrie et du service, de la santé, du tourisme et des loisirs fortement affectés par la crise. Dans cette logique, nous avons lancé l'initiative EnterPRIZE pour promouvoir une culture de la durabilité parmi les petites et moyennes entreprises européennes.

Nos efforts en faveur de la durabilité nous ont engagés à poursuivre l'une des initiatives les plus innovantes de ces dernières années : The Human Safety Net (THSN). Véritable pôle d'innovation sociale alimenté par les compétences, les réseaux et les solutions de notre entreprise, THSN aide les populations les plus vulnérables à libérer leur potentiel. La fondation THSN illustre parfaitement la manière dont nous regardons toujours vers l'avenir, anticipons les tendances et agissons dans l'intérêt commun.

Dans le même temps, notre ambition d'être le partenaire tout au long de la vie de nos clients nous a conduits à améliorer de manière significative notre R-NPS (Relationship Net Promoter Score), un indicateur mesurant la fidélité et la satisfaction de nos clients. La qualité des performances techniques et financières de notre Groupe est soulignée unanimement par les analystes et experts du secteur. Nous sommes aussi reconnus comme une entreprise durable par les notations ESG clés et nous figurons aux indices de durabilité les plus réputés. Dans le même temps, en France, nous avons renforcé notre rentabilité et gagné en performance, en dépit du contexte complexe.

En s'appuyant sur nos réussites, un nouveau plan stratégique a été lancé fin 2021 : « Lifetime Partner 24 : Driving Growth ». La durabilité est plus que jamais au cœur de notre stratégie, car nous avons la conviction que c'est la seule manière de réaliser une croissance durable. L'histoire se poursuit donc en 2022.

En résumé, il s'agit de vivre notre raison d'être : « Permettre aux gens de bâtir un avenir plus sûr et plus durable en prenant soin de leur vie et leurs rêves ». Notre engagement continu en faveur de la durabilité qui est au cœur de notre vision, c'est pourquoi nous nous attachons à être un assureur, un investisseur, un distributeur, un employeur et un citoyen responsable.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2021

JANVIER	01/01 De nouveaux produits plastiques à usage unique interdits. 	Generali renforce son engagement dans le domaine de l'investissement à impact et de l'épargne durable avec Novaxia, première société à mission du secteur immobilier.
FÉVRIER		Generali réaffirme sa stratégie de transformation de l'épargne, favorisant les solutions d'investissement diversifiées, durables et innovantes avec le fonds « G Croissance ».
MARS	10/03 Le règlement européen (UE) 2019/2088 dit « Sustainable Finance Disclosure (SFDR) » sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers entre en application. 23/03 Le canal de Suez est bloqué par un porte-conteneurs qui a été déporté du fait de conditions climatiques difficiles. Il en résulte un blocage du trafic maritime. 	Generali soutient les initiatives engagées par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, la Caisse des Dépôts et Bpifrance : investissement de 150 Millions € dans les initiatives de l'État en faveur de l'économie réelle.
AVRIL		Un agent Generali France remporte la 2^e place des meilleurs agents généraux Generali lors de la 3^e édition du <i>Global Agent Excellence Contest 2021</i>.
MAI		La société Myfuture lève 775 000 € auprès de la Banque des Territoires, du fonds Generali Investissement à Impact, de la Nef et de trois business angels pour faciliter la recherche de stages et d'immersions professionnelles à destination des jeunes de 14 à 24 ans.
JUIN	9/06 Fin de certaines restrictions sanitaires avec la réouverture des bars, cafés et restaurants en intérieur. 	• Remise des prix EnterPrize en France, parrainée par M. Bruno Le Maire et en présence d'Olivia Grégoire, au ministère de l'Économie et des Finances. • La nouvelle stratégie du Groupe sur le changement climatique est lancée.

JUILLET	14-15/07 Inondations meurtrières en Belgique et en Allemagne. 	• Huit des principaux assureurs et réassureurs mondiaux (AXA, Generali, Allianz, Aviva, Munich Re, SCOR, Swiss Re et Zurich Insurance Group) créent la Net-Zero Insurance Alliance (NZIA) et prennent un engagement historique pour jouer leur rôle dans l'accélération de la transition vers une économie mondiale à émissions nettes nulles. • Investissement à Impact : Generali France renforce sa dynamique en faveur d'une épargne durable et inclusive avec le lancement de Generali Ambition Solidaire, son premier fonds Generali Investissement à Impact.
AOÛT	12/08 Incendie dans le Var. Tout un écosystème calciné dans le massif des Maures. 24/08 Promulgation de la loi Climat & Résilience. 	
SEPTEMBRE		14/09 À l'occasion des Journées du Courtage, Generali remporte 9 prix sur 14 remis par PLANETE CSCA : Meilleurs services de gestion, meilleurs services d'indemnisation, meilleur accompagnement commercial, compagnie préférée en assurance de dommages, en épargne retraite et surtout « Compagnie coup de cœur ».
OCTOBRE	11-15/10 COP 15 Biodiversité à Kunming Chine (reportée, elle aura lieu en décembre 2022 au Canada). 14/10 Le tribunal administratif de Paris donne raison à l'Affaire du Siècle, qui oblige le Gouvernement à respecter ses engagements climatiques, à réparer les dommages causés à l'environnement par son inaction avant le 31 décembre 2022. 	06/10 Début du partenariat avec l'institut d'étude en opinion ViaVoice et Radio Classique, pour le « Baromètre France 2025 ». L'objectif ? Observer et analyser les préoccupations immédiates et les aspirations profondes des Français à l'horizon 2025. Cette initiative contribue à mieux anticiper et prévenir les facteurs de risques individuels et collectifs sur le long terme.
NOVEMBRE	1-13/11 COP 26 changements climatiques au Royaume-Uni. 1/11 Barre des 5 millions de morts du COVID-19 franchie. 	• Generali est confirmé dans l'indice Dow Jones Sustainability World et dans l'indice Dow Jones Sustainability Europe, • Generali France entre en négociation exclusive avec Crédit Agricole Assurances en vue de l'acquisition de La Médicale, filiale d'assurance des professionnels de santé.
DÉCEMBRE	9/12 Le premier acte délégué sur la taxonomie est adopté. Il porte sur les activités reliées à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique : il fixe donc les critères techniques pour définir quelles activités économiques contribuent à la lutte contre le changement climatique et à l'adaptation des sociétés européennes. 	02/12 Inauguration de l'incubateur de notre fondation THSN, dans les locaux du collectif d'associations Pont CommUn à Saint-Denis. 15/12 Lancement du nouveau plan stratégique du Groupe « Lifetime Partner 24 : driving Growth ». 17/12 Le projet « fonds Generali Investissement à Impact » reçoit le prix de la meilleure initiative RSE du Groupe.



1.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE GENERALI EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Notre ambition est de devenir un champion de la durabilité. Plus que jamais, le développement durable est le socle de notre stratégie. Il va continuer à être profondément intégré à tout ce que nous entreprenons. Nous nous appuyons pour cela sur des initiatives responsables initiées depuis de nombreuses années tant en matière d'offres que d'investissements ou encore d'engagement sociétal... avec l'objectif d'aller encore plus loin dans la transformation de notre activité pour l'avenir. Cela implique de créer de la valeur à long terme, de croître de manière rentable et responsable. Ainsi, notre priorité est de conforter notre leadership sur nos marchés prioritaires en étant le partenaire tout au long de la vie de nos clients, leur **Lifetime Partner**.

1.1

DES CHOIX STRATÉGIQUES ENGAGÉS DEPUIS 2017, CONFORTÉS EN 2021, AMPLIFIÉS DANS LE NOUVEAU PLAN 2024

Le développement durable au cœur des engagements du Groupe Generali

La durabilité est le socle de notre nouvelle stratégie « Lifetime Partner 24 : Driving Growth ». Elle est synonyme de création de valeur à long terme en favorisant notre performance financière tout en prenant en compte l'humain et la planète. Elle implique d'agir pour le bien commun et de construire une société plus résiliente et plus juste.

Être un champion de la durabilité se traduit dans notre raison d'être : « permettre aux gens de bâtir un avenir plus sûr et plus durable en prenant soin de leur vie et leurs rêves ». Avec cette approche, la durabilité change vraiment la donne, car elle oriente la façon dont toutes nos décisions sont prises. Elle nous positionne comme une entreprise qui transforme, qui génère de l'impact et qui crée de la valeur à long terme.

Un nombre croissant de parties prenantes – pas seulement nos actionnaires et nos clients, mais aussi nos collaborateurs, nos distributeurs, nos fournisseurs, les communautés locales et la société dans son ensemble – prête de plus en plus d'attention à la durabilité, une tendance amplifiée par la pandémie de COVID-19.

La durabilité accroît la **confiance des clients** – la considération de la marque est doublée et la préférence de marque est multipliée par sept¹ – tandis que les grandes entreprises utilisent les critères ESG² comme un filtre pour choisir leurs **fournisseurs**. L'appétence des **consommateurs** et des collaborateurs pour la durabilité est au cœur de leur rétention. Les **investisseurs** accordent une attention sans précédent à la durabilité – plus de 120 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion sont investis selon les critères ESG, soit +26 % par rapport

à l'année précédente. Dans ce contexte, il existe un **engagement institutionnel** fort pour soutenir la reprise durable afin de sortir plus solide, plus armé de la pandémie, de transformer nos économies et de créer des sociétés modernes plus durables, accompagné d'une pression croissante des **ONG** et des **médias** dans la lutte contre le « greenwashing ».

Aujourd'hui, le développement durable n'est pas seulement une façon de faire, nous avons la conviction que c'est la seule manière de réaliser des affaires. Chez Generali, le chemin vers une transformation durable de notre entreprise remonte à sa fondation il y a 190 ans. Il a été formalisé début 2004 et est en constante évolution.

Notre niveau d'ambition sur le sujet a conduit notre Groupe à souscrire publiquement à des accords volontaires tels que le Pacte mondial (2007), les Principes pour l'investissement responsable (2011), les Principes pour l'assurance durable (2014) et le Paris Pledge for Action (2015), ainsi qu'à être l'un des huit membres fondateurs de la Net-Zero Insurance Alliance et un membre de la Net-Zero Asset Owner Alliance.

Notre engagement continu en faveur du développement durable s'appuie sur des **résultats probants sur la durée**. En 2019, nous avons été le premier assureur européen à émettre une obligation verte subordonnée. Nous en avons émis une deuxième en 2020 et, en 2021, nous avons été le premier assureur européen à émettre une obligation de développement durable. Fidèles à notre vision avant-gardiste, nous avons initié ce parcours avant même que les conditions extérieures ne le rendent inévitable.

¹ Étude Epiphany - Rapport 2020

² ESG : environnementaux, sociaux et de gouvernance

Generali a été récompensé par le « Grand Prix de la croissance durable » de l'Association européenne pour la durabilité et les services financiers (Assosef) lors de la 15^e édition de Green Globe Banking 2030. Cet événement annuel reconnaît la contribution des banques, des assureurs et des institutions financières à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable.

“ Ce prix est une nouvelle confirmation du parcours effectué par le Groupe Generali ces dernières années pour intégrer la durabilité dans toutes les activités commerciales. Nous voulons continuer à être responsables - en tant qu'assureur, investisseur et employeur - et être plus que jamais le « Lifetime Partner » de nos clients, dans un contexte difficile et en constante évolution. Le développement durable est au cœur de notre nouveau plan stratégique « Lifetime Partner 24 - Driving Growth », car Generali souhaite créer de la valeur partagée pour toutes ses parties prenantes dans les années à venir.

”

Lucia Silva

Responsable du développement durable et de la responsabilité sociale du Groupe



Grâce à nos engagements, nos politiques et nos résultats, nous sommes reconnus comme une entreprise durable par les [notations ESG](#) clés et nous figurons aux indices de durabilité les plus réputés. Generali est noté « AA » par MSCI ESG Research Ratings et détient une distinction Bronze dans le S&P Global Sustainability Yearbook 2022, qui présente les entreprises les plus performantes de leur secteur en matière d'indicateurs ESG financièrement significatifs. Nous avons également été confirmés dans l'indice Dow Jones Sustainability World (DJSI World) pour la quatrième année consécutive et dans l'indice Dow Jones Sustainability Europe (DJSI Europe) pour la troisième année consécutive en novembre 2021.

Être un acteur durable, c'est aussi interpréter et gérer les mégatendances et les défis de notre secteur. À cet effet, conformément à notre Politique de durabilité Groupe,

tous les trois ans, depuis 2014, nous menons un processus d'évaluation de la matérialité. L'objectif est d'identifier les grandes transformations qui vont changer le monde de l'entreprise, la société et l'environnement, ce qui nous permet d'identifier des risques et des opportunités significatifs pour notre Groupe, notre chaîne de valeur et nos parties prenantes. En novembre 2020, l'analyse de matérialité a été réexaminée et les trois priorités identifiées pour être traitées par des initiatives stratégiques sur l'ensemble des marchés et fonctions sont : **le changement climatique, les pandémies et les événements extrêmes, le vieillissement et la nouvelle prévoyance**³. Ces priorités sont au cœur de notre stratégie visant à générer une valeur durable pour toutes les parties prenantes et sont clairement ancrées dans l'Agenda 2030 des Nations unies et les objectifs de développement durable qui y sont liés.

³ La dépendance, les nouvelles maladies vectorielles...

La durabilité comme catalyseur et moteur de notre plan stratégique



La durabilité, moteur de notre stratégie, doit promouvoir un nouveau souffle.
Façonner nos décisions.



Agir pour le bien afin de construire
une société juste et résiliente.



Generali doit être une entreprise innovante, prospère et impactante.
Créer de la valeur partagée.



5 RÔLES

Generali engagé à être un :

- Assureur responsable
- Investisseur responsable
- Distributeur responsable
- Employeur responsable
- Citoyen responsable

Pour offrir une valeur durable à long terme, nous avons **cinq rôles « responsables » à tenir** en tant qu'assureur, investisseur, distributeur, employeur et citoyen.

Notre Groupe entend jouer un rôle actif dans la création d'un avenir durable en soutenant la transition juste de notre société. Les enjeux liés au développement durable sont alignés avec la totalité de nos activités, aussi bien en termes de gestion de l'actif que du passif. Le Groupe incite ses parties prenantes à une pleine conscience de l'impact des risques liés au changement climatique qui pèse sur tous les pans de notre activité.



Depuis 2013, nous sommes partenaire du Ballon de Paris. Installé dans le parc André Citroën (XV^e arrondissement), il a la double mission d'étudier la qualité de l'air et de sensibiliser le public aux effets de la pollution.

Les cinq rôles de Generali au regard des objectifs de développement durable de l'ONU

ASSUREUR RESPONSABLE

S'adapter aux nouveaux besoins du marché, accompagner nos clients vers la durabilité pour mieux les protéger face aux risques et assurer leur résilience (climat, santé, vieillissement, cyber...).



DISTRIBUTEUR RESPONSABLE

Structurer un programme ambitieux et pérenne pour ancrer la durabilité dans toutes les dimensions de la distribution. Faire du réseau d'Agents généraux Generali une référence en matière de durabilité et de responsabilité auprès de ses parties prenantes.



CITOYEN RESPONSABLE

Aider les groupes les plus vulnérables à libérer leur potentiel à travers notre fondation The Human Safety Net – notre pôle d'innovation sociale alimenté par les compétences, les réseaux et les solutions de Generali – pour créer un impact social.



INVESTISSEUR RESPONSABLE

Viser à l'intégration ESG complète dans nos activités d'investissement d'ici 2024, et à un portefeuille d'investissement neutre en carbone d'ici 2050.



EMPLOYEUR RESPONSABLE

Accompagner la montée en compétences de nos collaborateurs, en les dotant des outils nécessaires pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes dans un monde du travail en évolution rapide, dans un modèle de travail hybride et en amplifiant les actions dédiées pour augmenter et nourrir l'inclusion.



Zoom sur la politique de notre Groupe pour l'environnement et le climat

EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS DIRECTS

- **8,5 à 9,5 Md€ d'investissements verts et durables** entre 2021 et 2025 (la cible de 4,5 Md€ entre 2019 et 2021 a été atteinte avec un an d'avance avec 6 Md€ à fin 2020).
- **Exclusion de tout nouvel investissement et désinvestissement progressif des entreprises liées au charbon** dans le portefeuille de Generali (critères d'exclusion de plus en plus restrictifs afin d'éliminer totalement les émetteurs qui opèrent dans le secteur du charbon thermique dans les pays de l'OCDE d'ici 2030 et 2040 dans le reste du monde).
- **Exclusion des investissements dans des émetteurs produisant des combustibles fossiles non conventionnels** à partir de sables bitumineux.
- **Décarbonation progressive de notre portefeuille d'investissements directs** pour être neutre en carbone d'ici 2050, en ligne avec l'accord de Paris et la limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C et dans le cadre de la « Net-Zero Asset Owner Alliance ».
- **Objectif intermédiaire à 2025 au niveau du Groupe** pour le portefeuille d'investissements directs (actions cotées et obligations d'entreprises) en réduisant de 25 % les émissions ; et alignement du portefeuille immobilier avec l'objectif des 1,5 °C.

Pour rappel - Generali est signataire du **Pacte mondial des Nations unies** depuis 2007 et des Principes pour l'investissement responsable (PRI) depuis 2011. Le Groupe Generali a formalisé son engagement en faveur de l'investissement responsable dès 2006 et en 2010 sa méthodologie d'Investissement Socialement Responsable (ISR). En 2015, le Groupe a détaillé son approche dans le document « Responsible Investment Group Guideline ».

EN MATIÈRE DE SOUSCRIPTION

- **Réduction de l'exposition au secteur charbon thermique**, pour être à 0 exposition dans les pays de l'OCDE en 2030 et 2038 pour le reste du monde.
- **Ne plus assurer les activités amont pétrole et gaz** ; fin de la souscription exploration et production des combustibles fossiles issus des sables bitumineux, des schistes (pétrole et gaz non conventionnel) ou des zones arctiques, à la fois sur terre et en mer.
- **Faire évoluer les portefeuilles de souscription vers des émissions nettes de gaz à effet de serre nulles d'ici 2050**, dans le cadre de l'alliance « Net Zero Insurance » (NZIA) dont Generali est membre fondateur.

ENGAGEMENT ACTIONNARIAL ET PLAIDOYER POUR LA « JUSTE TRANSITION » AUPRÈS DES PARTIES PRENANTES VERS UN FUTUR À 0 ÉMISSION NETTE

- Pour cela, et afin d'avoir un impact réel, action auprès notamment de 20 sociétés intensives en carbone d'ici 2025 et dans notre portefeuille d'investissements.

Pour rappel - en 2020, le Groupe a publié sa nouvelle directive pour un actionariat actif, qui exprime notre objectif de tirer parti du rôle d'investisseur institutionnel pour favoriser le changement par l'investissement.

DÉCARBONATION DE NOS ACTIVITÉS GROUPE

- **Objectif : être négatif en émission d'ici 2040** avec un objectif intermédiaire d'être neutre en carbone en 2023. Réduction de nos émissions de CO₂ liées aux bureaux / data centers / flottes de la compagnie d'au moins 25 % en 2025 vs. la baseline 2019.
- **Achat de 100 % de nos énergies en sources renouvelables** partout où cela est possible, et engagement à investir plus dans l'efficacité énergétique.

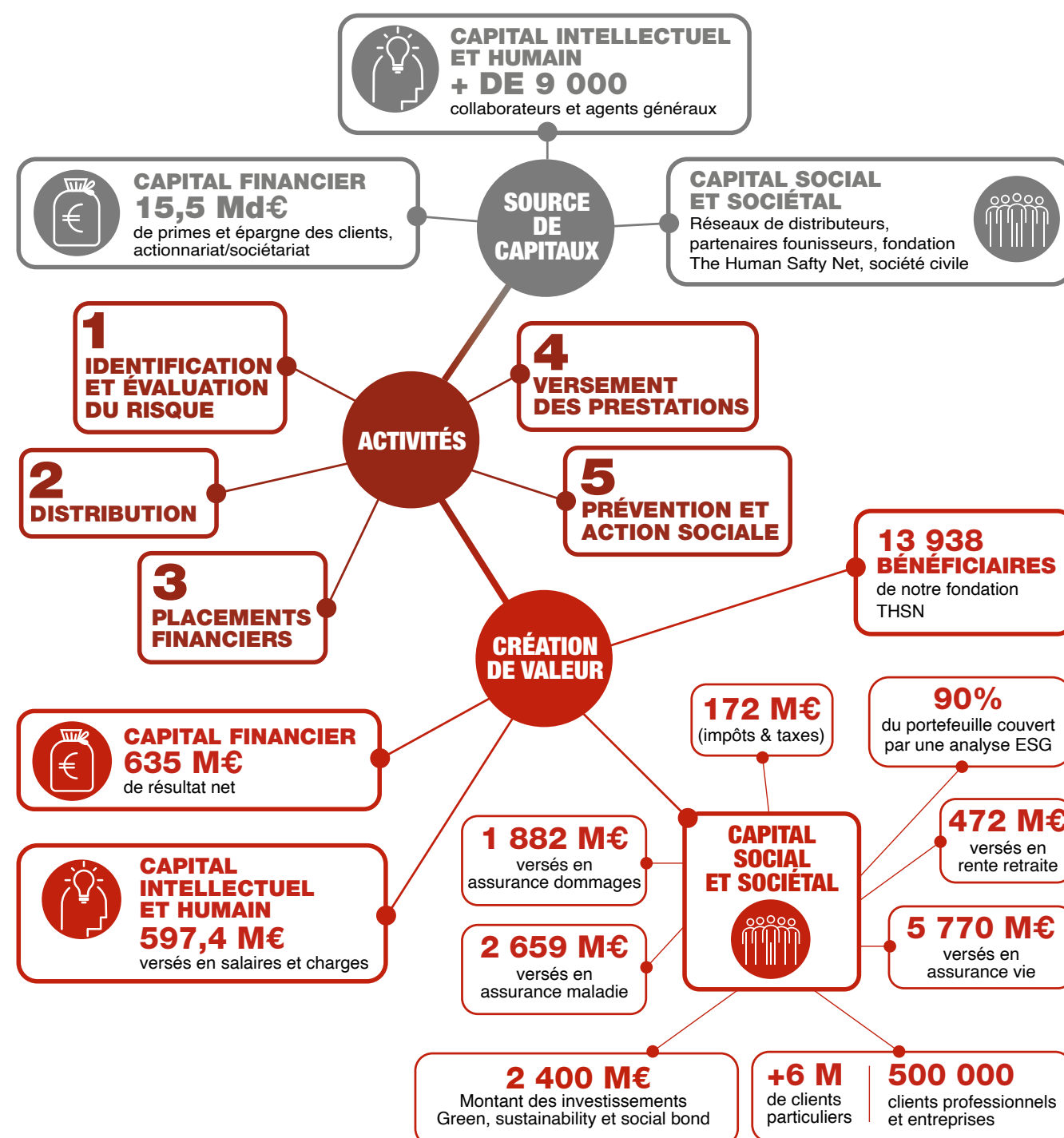
Pour en savoir plus : consultez la politique climat Generali

1.2

LE MODÈLE D'AFFAIRES DE GENERALI FRANCE

Nous nous engageons à tirer parti de nos capitaux, classés selon les principes de « The International Framework ». En nous appuyant sur notre modèle d'entreprise solide et résilient, nous créons de la valeur à court, moyen et long

terme pour toutes nos parties prenantes, de nos clients aux actionnaires, en passant par nos collaborateurs, les agents, les distributeurs, les partenaires et la communauté, afin de garantir un avenir plus sûr et durable.



“ L’année 2021, encore marquée par la pandémie mondiale, a conforté nos stratégies de durabilité. Ce contexte exceptionnel a mis en exergue la pertinence de nos analyses de risques et nous pousse à nous placer à un autre niveau : au-delà de notre rôle premier de manager de risques, Generali se positionne comme acteur de la prévention.

”

Maria Perini
Directrice Risques



1.3

PLUS QU'UN MANAGER DE RISQUES, UN ACTEUR DE PRÉVENTION

Processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques

Les risques Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance (ESG) trouvent leur source dans les changements d'environnement ou de contexte interne, qui peuvent conduire à une exposition accrue aux risques déjà identifiés (tels que les risques financiers, les risques de souscription, les risques opérationnels), ou à de nouveaux risques.

Dans un monde en profonde mutation (scientifique, technologique, sociétale, environnementale...), le suivi et la gestion des risques participent à une meilleure connaissance des enjeux et des opportunités auxquels pourrait faire face Generali France. Cela est d'autant plus

nécessaire que l'impact de ces risques est considéré aujourd'hui comme potentiellement significatif, mais pas complètement maîtrisé. Il est difficile à ce stade de quantifier efficacement les impacts, de définir avec certitude l'horizon, la fréquence et la probabilité de survenance de ces risques. Enfin, l'absence de lien clair entre l'origine et les conséquences complexifie le traitement de ces risques.

Le dispositif de gestion des risques de Generali s'appuie sur une démarche en quatre étapes : l'identification, l'évaluation, la gestion et le reporting des risques. En 2021, nous avons consolidé la phase d'identification, initié la phase de mesure des risques (lorsque cela est possible), et nous avons poursuivi les travaux de gestion et de reporting au travers de l'évaluation interne des risques et de la solvabilité (Own Risk and Solvency Assessment).

Generali France a fait le choix de suivre depuis 2018 une liste définie de risques émergents à travers le cadre d'analyse « PESTEL » (regroupant les scénarios selon six catégories : Politique, Économique, Sociétal, Technologique, Environnemental, Législatif). La classification PESTEL choisie ne se limite pas qu'à l'analyse des risques en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) mais intègre les risques technologiques, législatifs, et politiques.

La fonction de la Gestion des Risques de Generali France assure le suivi de ces risques avec le concours des équipes en charge de la mission RSE, en lien avec la politique interne : Sustainability Group Policy, ainsi que les autres parties prenantes internes.

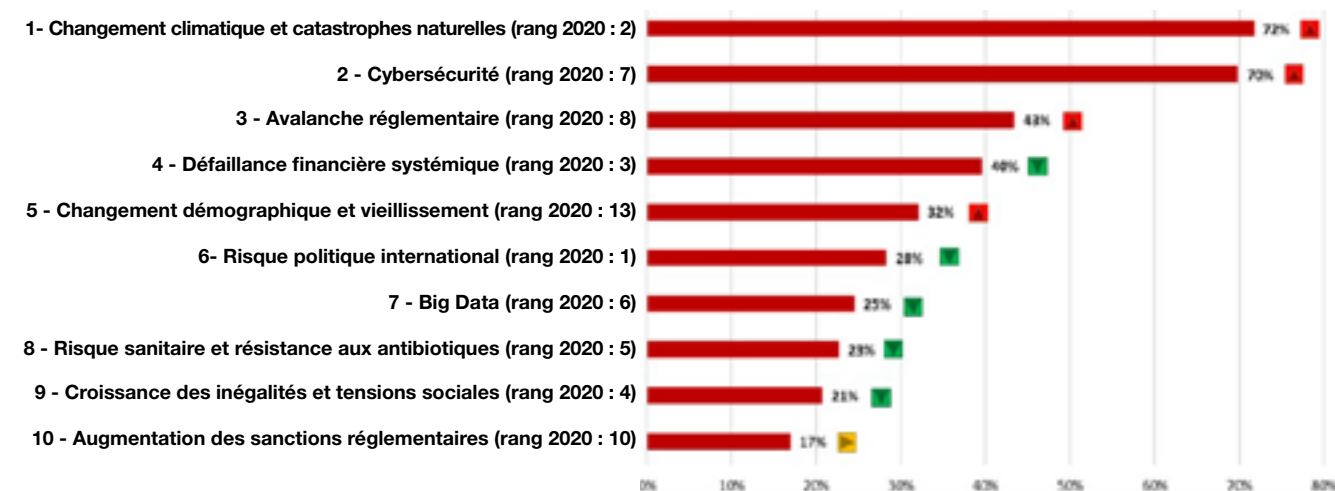
CARTOGRAPHIE DES RISQUES ÉMERGENTS

L'élaboration d'une cartographie des risques émergents a pour objectif d'identifier, d'évaluer, de gérer et de suivre régulièrement ces risques à travers les tendances et les évolutions qui pourraient avoir un impact significatif sur le modèle économique et le profil de risque de Generali France. Cette cartographie permet de sensibiliser nos principales parties prenantes et de se préparer à prendre des mesures adéquates.

Les risques émergents ou extra-financiers sont des risques dont les impacts sont imprévisibles et difficilement quantifiables. Ils peuvent conduire à une exposition accrue aux risques déjà identifiés, ou à de nouveaux risques. Ils constituent pour les assureurs un défi de taille et bouleversent notre modèle d'affaires en challengeant notre capacité à assurer nos clients et à formuler nos engagements.

Parmi les dix scénarios que nous retrouvons, neuf d'entre eux faisaient partie du Top 10 des risques de l'année dernière avec cependant des classements différents, traduisant le fait que les inquiétudes des preneurs de risques s'adaptent au contexte actuel. Leurs préoccupations s'articulent autour des principaux défis suivants :

Le niveau de vulnérabilité de notre entreprise aux risques émergents se définit comme étant la combinaison entre la probabilité d'occurrence et la gravité du risque en fonction de la préoccupation des preneurs de risques. Un scénario ayant une forte probabilité d'occurrence et un fort niveau d'impact sur notre entreprise sera considéré comme une menace forte. A contrario, un scénario ayant une faible probabilité d'occurrence et un faible niveau d'impact sur notre entreprise sera considéré comme une menace faible.



Graphique – 10 principaux risques émergents selon les preneurs de risques

En considérant cette cartographie, qui met en lumière les vulnérabilités potentielles de notre entreprise face à ses enjeux, nous avons priorisé les sept scénarios suivants :

1. le changement climatique,
2. la cybersécurité,
3. l'instabilité géopolitique et la fragilité des États,
4. les évolutions réglementaires et contrôles associés,
5. les changements démographiques et sociaux,
6. la digitalisation et le changement des habitudes de consommation,
7. l'effondrement de la biodiversité.

Le détail de ces sept scénarios est disponible en annexe, p. 68. Ces derniers s'inscrivent au sein du dispositif de gestion des risques de notre entreprise et se définissent comme étant une combinaison d'un ou de plusieurs risques émergents et ESG présentés ci-dessus.

GENERALI, ASSUREUR RESPONSABLE

Les produits d'assurance ont une forte valeur sociale et environnementale dans la mesure où ils constituent une réponse concrète aux besoins de retraite et de protection de nos clients ainsi qu'aux demandes croissantes de la société. Être un assureur responsable c'est apporter des réponses commerciales aux principaux défis sociétaux et environnementaux, tels que le changement climatique, l'épuisement des ressources, les pandémies, les événements extrêmes, la cybercriminalité, le vieillissement de la population et les enjeux de dépendance. Dans ce cadre, notre trajectoire est de favoriser un portefeuille d'assurance neutre en carbone d'ici 2050 et de fournir de nouvelles solutions durables qui intègrent les principes ESG et soutiennent une transition durable. Pour nous, notre offre est le moteur de la transformation en profondeur vers la durabilité.

2.1

LES OFFRES DURABLES POUR UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL POSITIF

Chez Generali, nous appelons « offres durables » tout produit ou service ayant un impact environnemental ou social. Nos offres sont évaluées à partir d'un score ESG interne.

Entre 2018 et 2021, les offres ainsi identifiées présentent une croissance significative de + 11 %. Et si l'on observe la

progression entre 2020 et 2021, ces offres présentent une performance de +7,7 %, ce qui démontre leur robustesse dans un contexte économique et social difficile. La croissance en 2021 a été portée par les primes retraite et collectives (santé/prévoyance).

Primes de produits verts et sociaux (M€)	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021	TCAC ⁴ 18-21	VAR' 20-21
Environnementale	224	243	259	277	7 %	7 %
Sociale	2 157	2 623	2 723	2 936	11 %	8 %
Total	2 381	2 866	2 982	3 213	11 %	8 %

Globalement, au cours de la période, la proportion des «offres durables» dans notre mix total est passée de 24,2 % à 25,2 % à fin 2021.

L'ensemble de notre feuille de route stratégique ESG «Performance 2024» vise à intégrer nativement la dimension ESG dans nos produits. Le rapport développement durable 2022 permettra de faire le point sur ces avancées.

4. TCAC : le taux de croissance annuel composé est une mesure statistique permettant d'estimer la croissance moyenne annuelle qu'il y a eu entre deux dates.

“ *L’impact social et environnemental de nos produits et de nos services dicte désormais tous nos efforts de modernisation et d’innovation. Cette préoccupation est au cœur de notre promesse Lifetime Partner !* ”

Tanguy Le Maire

Membre du Comex, en charge du Marché Particuliers IARD et Prévoyance, des partenariats et du marketing



2.2

OFFRES D’ASSURANCE NATIVEMENT ESG : 2021 UNE ACCÉLÉRATION

L’engagement de Generali dans le domaine de la durabilité depuis plusieurs années nous permet d’accompagner nos partenaires et leurs clients vers une économie plus responsable, soutenable et inclusive en proposant une offre de produits d’assurance, d’épargne et de services en parfaite adéquation avec les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Au travers de ces nouvelles initiatives, Generali renforce et poursuit son engagement dans le domaine de l’impact et plus largement dans le domaine de l’assurance et de l’épargne durable, utile et de conviction. En tant qu’assureur responsable, nous travaillons à la neutralité carbone de notre portefeuille d’assurance d’ici 2050. En s’appuyant sur notre stratégie Groupe en matière de changement climatique, notre activité se concentre sur l’exclusion progressive du secteur des énergies fossiles. Dans le même temps, nous fournissons de nouvelles solutions durables qui intègrent les principes ESG et nous soutenons une transition durable grâce à notre programme EnterPRIZE pour les PME. Il vise à mettre en valeur les meilleures pratiques des PME en matière de durabilité autour notamment des enjeux environnementaux, du bien-être des salariés et de leur intégration territoriale. Celui-ci récompense les PME à l’échelle française et européenne.

Pour en savoir plus : [p.36 et suivantes](#)

Des offres produits et services nativement responsables

SANTÉ

- **Partenariat exclusif SPA**
Dans le cadre de ce partenariat exclusif, la SPA recommande l’assurance santé « Mon Animal Generali » et place l’anticipation des soins médicaux de l’animal de compagnie au cœur de l’adoption responsable contribuant ainsi à limiter les abandons.



Chaque souscription à cette assurance permet de contribuer au bien-être des animaux recueillis dans les refuges de la SPA puisque Generali s’engage à reverser une partie de la cotisation annuelle pour couvrir la prise en charge des besoins des animaux accueillis dans les refuges de l’association.



- **Vitality**
Vitality est une offre de Generali qui propose à ses clients entreprises de mettre en place un programme de prévention visant à améliorer le bien-être de leurs salariés, construit en partenariat avec la société Discovery. Il s’agit d’un programme clés en main et novateur répondant aux enjeux du bien-être au travail.



- **Réseau Carte blanche**
Accéder à la qualité et au meilleur prix avec un réseau de 7 600 opticiens, 2 225 centres audio et de nombreux avantages.

ÉPARGNE ET FINANCEMENT DURABLE

- **Investissement à Impact : renforcer notre dynamique en faveur d’une épargne durable et inclusive**
 - Nous avons rejoint l’association FAIR, le collectif des acteurs de la finance à impact social qui agit pour une finance inclusive en France et à l’international.
 - Six mois après le lancement fin 2020, le fonds Generali Investissement à Impact totalise +12 millions d’euros et vient d’obtenir les labels « Finansol » et « Relance ».
 - Nous avons investi 14 millions d’euros dans le nouveau fonds solidaire Sycomore Inclusive Jobs.
 - Pour éclairer les meilleures pratiques de l’Investissement à Impact à l’échelle internationale, nous avons été le partenaire principal de Road2Impact, une learning expedition menée par trois étudiants d’Emlyon business school.

- **Référencement en assurance vie de Novaxia R**

Pour la première fois, nos épargnants peuvent investir dans le logement, à travers leurs contrats d’assurance vie, tout en captant la plus-value issue de la baisse de la valeur des bureaux. Ils peuvent ainsi participer au financement d’opérations de recyclage de bureaux en logements qui seront de plus en plus nombreuses. Cette démarche innovante vise à concilier l’utilité sociétale et le rendement de leur épargne.

- **Lancement avec Goodvest de GOODVIE**

Premier contrat d’assurance vie 100 % compatible avec l’Accord de Paris, ce contrat propose à tous les utilisateurs de Goodvest une épargne alignée sur une trajectoire de maximum 2 degrés Celsius par rapport au niveau préindustriel quel que soit le profil de l’investisseur.

- **Lancement avec ING du fonds Générations Croissance Durable, une alternative simple et plus performante que le fonds euros**

ING, pionnier de la banque en ligne en France, enrichit l’offre financière du contrat d’assurance vie ING Direct Vie avec le fonds croissance Générations Croissance Durable, l’un des Premier fonds croissance accessible en ligne aux clients ING dès mai 2021. Géré par nos équipes, ce fonds croissance de nouvelle génération conforme à la loi PACTE est une solution de diversification intégrant des critères ESG qui offre des perspectives de rendement supérieures aux fonds en euros et une garantie partielle en capital à hauteur de 80 % au terme de l’engagement de huit ans.

MAISON/AUTO

- **Une offre de mobilité dédiée pour les petits rouleurs**
Generali a mis en place une politique de tarifs préférentiels (de 25 % à 35 % moins cher) en roulant de 4 000 km à moins de 8 000 km par an.
- **Une extension gratuite en Multi Risques Habitation et en Responsabilité Civile** pour nos assurés qui accueillent des réfugiés et trois mois offerts pour ceux qui le font via le programme « J’accueille » de Singa⁵. Generali donne la possibilité aux familles accueillantes, titulaires d’un contrat Multi Risques Habitation Generali, de couvrir gratuitement la ou les personnes réfugiées via le contrat des assurés Generali.

5. Singa, partenaire de Generali dans le cadre de sa fondation The Human Safety Net, a lancé dans plus d’une dizaine de villes en France la plateforme <https://www.jaccueille.fr/>. Elle permet d’enregistrer la demande d’accueil d’un réfugié et propose un accompagnement des accueillants. Depuis le lancement du programme, plus de 1 000 accueils ont ainsi déjà été réalisés.

2.3

LA TRANSFORMATION DU MODÈLE D'ÉPARGNE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE RÉELLE

Focus sur l'épargne à impact social

GENERALI INVESTISSEMENT À IMPACT

Fin 2020, Generali France a lancé le fonds « Generali Investissement à Impact » en partenariat avec la société de gestion spécialiste de l'Économie Sociale et Solidaire, INCO Ventures.



- Labellisé Finansol et Relance en 2021, ce fonds investit en fonds propres ou quasi-fonds propres dans des associations ou entreprises non cotées à fort impact social et au modèle économique viable et éprouvé.



- Ces entreprises ou associations financées ont pour ambition de soutenir des familles vulnérables et d'accompagner des réfugiés entrepreneurs qui sont les bénéficiaires privilégiés par notre fondation « The Human Safety Net ».



- Réservé aux institutionnels, ce fonds est accessible aux particuliers soucieux de donner du sens à leur épargne via le support en unités de compte solidaire « GF Ambition Solidaire » qui investit entre 5 et 10 % de son encours dans le fonds « Generali Investissement à Impact ».

En 2021, Generali France s'est engagé dans la Finance à Impact et est devenu membre du collectif FAIR.



- Cette association fédère les acteurs engagés autour de l'Économie Sociale et Solidaire qui aspirent à une économie qui replace la personne au centre de son développement en agissant, en France et à l'international, pour une finance inclusive au service d'un impact social et environnemental positif.
- Avec cette démarche en faveur d'une épargne plus inclusive et durable, nous avons ainsi franchi une nouvelle étape dans notre stratégie d'investissement responsable initiée déjà depuis plus de 15 ans, car Generali France souhaite contribuer à l'accélération du changement d'échelle de la finance à impact.

Un support en unités de compte solidaire, éligible à la loi PACTE qui investira **entre 5 et 10 % de son encours dans le fonds « Generali Investissement à Impact »**.

Trois objectifs :

- renouveler l'offre en unités de compte de Generali, en répondant à la dynamique des fonds à impact et aux objectifs de développement durable de l'ONU ;
- produire un effet amplificateur de l'action de notre fondation The Human Safety Net France ;
- se conformer aux obligations de la loi PACTE, avec ce premier support en unités de compte solidaire sous la marque Generali.

L'encours de GF **Ambition Solidaire** s'élève à **259 millions d'euros à fin décembre 2021**.

“ Nous avons déjà formé et accompagné 2 000 personnes, sur des postes allant du manutentionnaire au data analyst ; Each One permet aux réfugiés de retrouver en France des emplois durables. Each One est soutenu par le fonds Generali Investissement à Impact.

”

Théo Scluba
Each One



Hugues Aubry

Membre du Comex, en charge de l'épargne et de la gestion de patrimoine

“ Aujourd'hui, la performance de notre modèle épargne met résolument l'accent sur nos fonds croissance, nos unités de compte adossées à des actifs réels et notre investissement à impact. Autant de solutions qui confirment la cohérence de notre stratégie à l'œuvre depuis plus de deux ans maintenant, au service d'une relance responsable et durable, en adéquation forte avec le temps long et la prise en compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

”

EN BREF

- Référencement de 57 fonds bénéficiant du label « Relance » (notamment le fonds « GF PME ETI ») dans nos contrats d'assurance vie, de 23 supports d'investissements en actifs réels et du fonds « Bpifrance Entreprises 1 ».
- Les Français souhaitent de plus en plus donner du sens à leur épargne et investir dans l'économie réelle. La transformation du modèle d'épargne est mise en correspondance avec une gestion du long terme et l'impératif de la durabilité avec les attentes clients au service de la relance de l'économie réelle (PME et ETI).
- Generali France référence 982 fonds labellisés (dont + 723 loi PACTE) ;

EN MATIÈRE D'UNITÉS DE COMPTE

Plus de 30 Md€ d'unités de compte à fin 2021, en progression de +21 % par rapport à la fin 2020. Au total, selon le critère issu de la réglementation SFDR et le critère des labels, les encours pour 16,9 Md€ représentent 53 % des encours totaux en unités de compte.

TENIR COMPTE DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE POUR MIEUX ASSURER, PRÉVENIR ET PROTÉGER NOS CLIENTS

Prévention climat : une offre complète et innovante au plus près de nos clients



Nous avons développé des offres d'assurance augmentées, au-delà de notre rôle traditionnel d'indemnisation, pour accompagner nos clients dans le changement imposé

par le réchauffement climatique, pour mieux les protéger. En tant qu'assureur responsable, nous avons un rôle essentiel à jouer pour aider les professionnels et les particuliers à s'y préparer. Depuis plus de six ans, nous investissons dans une unité de recherche de haut niveau, Generali Climate Lab (GCL). Sa mission ? Identifier, projeter les risques auxquels nous sommes ou serons bientôt confrontés et ce, afin d'adapter notre politique de souscription et d'élaborer des outils et services au profit de nos clients et de nos intermédiaires.

Ensemble Face Aux Risques (EFAR) est un programme innovant permettant aux clients de connaître leur niveau d'exposition aux risques naturels.

ENSEMBLE FACE AUX RISQUES

RÉSULTATS DE VOTRE DIAGNOSTIC



Pour en savoir plus : [Voir la vidéo Ensemble Face aux risques](#)

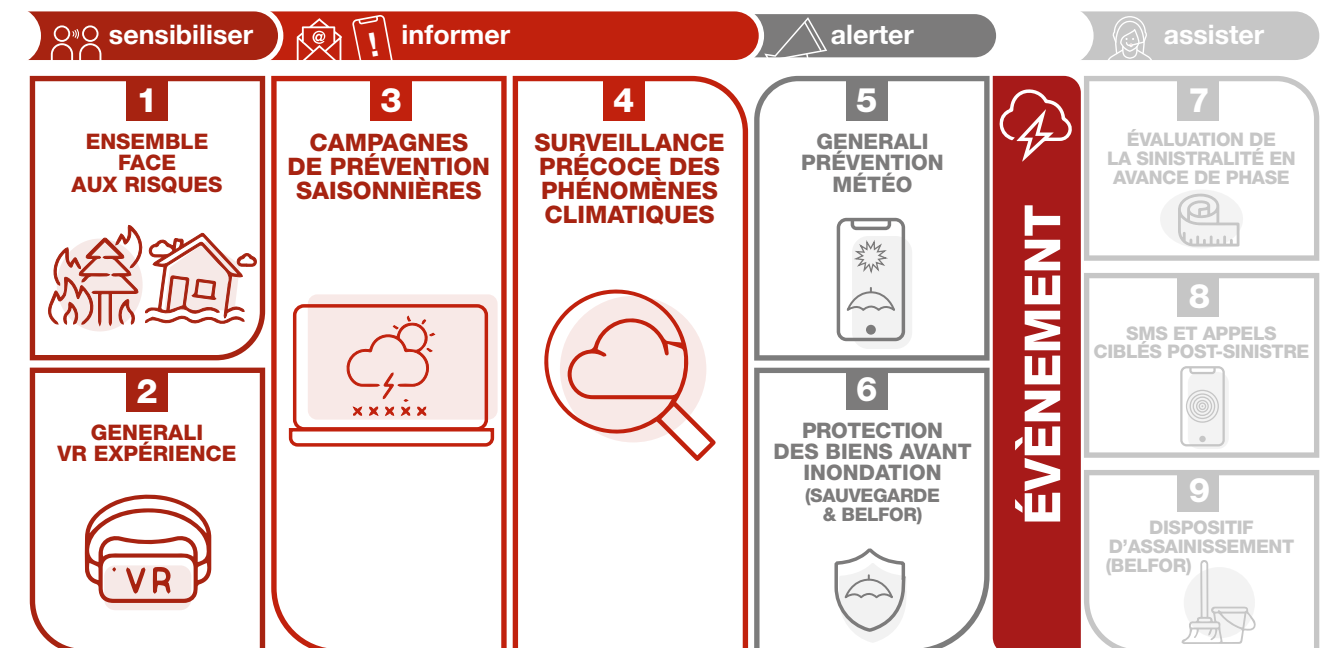
“

Le déploiement du Generali Climate Lab depuis plusieurs années permet de nous mobiliser à deux niveaux : la prise en compte des risques climatiques à l'échelle territoriale la plus fine et le développement de solutions adaptées à l'exposition de nos clients en matière de prévention en particulier. La science, au service de la prévention et de la résilience, croisée avec notre expertise des risques, constitue notre axe de développement permettant de proposer des services novateurs et efficaces.

”

Jean-Louis Charluteau,

Directeur Réassurance et Risque naturel



Generali VR Expérience : nous proposons à nos clients de vivre une expérience en réalité virtuelle en simulant des aléas naturels comme une inondation par exemple.

Parmi les services de Generali Climate Lab, un service gratuit d'alerte météorologique : Generali Prévention Météo. Gros orage, canicule, tempête ou inondation à venir... Anticiper un épisode météorologique à risque plutôt que de le subir est essentiel de nos jours pour prendre des dispositions de sécurité pour une personne ou pour ses biens. Nous proposons à nos clients un système d'alertes météo très précis, à la maille communale, en temps réel. En cas d'événement de grande ampleur, nous dispensons des conseils pratiques :

- au moment de l'alerte : pour protéger les proches et les biens de nos clients ;
- en cours d'événement : pour aider nos clients à adopter les bons comportements et avoir les bons réflexes afin d'éviter qu'ils se mettent en danger et pour limiter les dégâts matériels ;
- après l'événement : pour les aider à se relever.

GENERALI, INVESTISSEUR RESPONSABLE

Notre gestion d'actifs est un pan essentiel de notre activité, avec un soutien significatif dans l'économie réelle, à travers une orientation des investissements dédiée à la relance et à la transition vers une économie et une société plus inclusive et durable. Notre conviction est qu'il est possible de concilier performance financière tout en générant des effets sociaux ou environnementaux positifs. Nous avons adopté, depuis de nombreuses années, des principes clairs pour guider nos décisions et stratégies d'investissement sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG), créateurs de valeur au sein de nos portefeuilles d'assurances et de nos produits d'épargne.

L'investissement responsable ou comment concilier la performance collective et individuelle

Nous participons à la Relance Durable, en investissant massivement dans des dispositifs inédits. Nous avons notamment investi dans deux écosystèmes contribuant à accroître la capacité d'investissement des petites et moyennes entreprises (PME) et entreprises de taille intermédiaire (ETI) pour renforcer les fonds propres des entreprises françaises, rééquilibrant ainsi leur bilan, avec :

- **le programme France Relance** avec un engagement financier de **150 millions d'euros** en soutien des PME en croissance des secteurs de l'industrie et du service, à la relance du secteur du tourisme et des loisirs fortement affectés par la crise, et dans le soutien de l'infrastructure et la recherche dans le domaine de la santé ;
- **les Prêts Participatifs Relance (PPR)** avec un engagement de **140 millions d'euros** et **les Obligations Relance (OR)** avec un engagement de **100 millions d'euros**.

En accompagnant la reprise, ces initiatives contribuent à restaurer la capacité d'investissement des entreprises en sortie de crise pour les aider à rester compétitives et, in fine, elles vont contribuer à développer des emplois en France. Les investissements réalisés à fin 2021 par Generali France au Plan de relance s'élèvent à :

- 224 millions d'euros dont 179 millions d'investissements « France Relance » pour l'Actif Général ;

- 478 millions d'euros pour les investissements « France Relance » en UC.

Ces initiatives s'inscrivent dans le programme d'envergure déployé par notre Groupe, Fenice 190. Lancé en 2021, ce plan quinquennal de 3,5 milliards d'euros va soutenir la relance durable en Europe, en investissant dans les infrastructures, l'innovation et la numérisation, les PME, le logement vert, les établissements de soins de santé et l'éducation.



Cédrik de Ternay

Directeur des investissements
de Generali France

“ Pour accélérer la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris, Generali a renforcé sa stratégie Climat en 2021 avec de nouveaux objectifs d'investissements verts et durables ainsi qu'un objectif de décarbonation de nos portefeuilles d'ici 2025. Notre contribution à l'objectif de neutralité carbone en 2050 se construit dès maintenant. Pour les gestionnaires d'actifs, l'accès à une information de qualité sur les entreprises financées et sur le patrimoine immobilier constitue un enjeu majeur sur les prochaines années. Et, la mise en œuvre de méthodes robustes sera la clé pour l'atteinte des objectifs de durabilité !

”

3.1

DÉMARCHE GÉNÉRALE DE GENERALI

Generali France s'engage, au travers de ses investissements, à contribuer à la réalisation des principaux objectifs de développement durable, tout en évitant de financer des secteurs et des entreprises qui ont un impact négatif sur le monde qui les entoure.

Investir en limitant les risques, y compris ceux liés à l'environnement et à la durabilité, est une condition fondamentale pour respecter nos engagements vis-à-vis de nos parties prenantes.

Generali affirme son engagement aux travers de nombreuses initiatives



En 2007, le Groupe Generali a adhéré au Pacte mondial des Nations Unies et à son cadre d'engagement à respecter en matière de droits humains, de droit du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Le Global Compact est également mandaté par l'ONU pour accompagner la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et l'appropriation des Objectifs de développement durable par le monde économique.



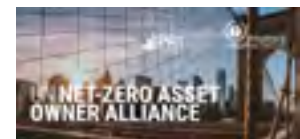
Generali est signataire des PRI depuis 2011. En septembre 2021, le Groupe

Generali, membre des Principes pour l'investissement responsable (PRI), ainsi que 53 autres signataires ont signé une déclaration commune pour saluer la proposition de la Commission européenne d'une nouvelle directive sur les rapports de durabilité des entreprises (CSRD), qui révisé la directive sur les rapports non financiers (NFRD), et son objectif d'élever les informations sur la durabilité au même niveau que les informations financières.



Les activités d'engagement actionnarial sont utilisées comme un levier clé pour influencer les pratiques des

entreprises et pour les encourager à une plus grande transparence en matière de durabilité. Depuis 2018 et dans le cadre de sa stratégie Climat, le Groupe Generali a, d'une part, renforcé l'activité d'Engagement actionnarial en mettant en place une équipe dédiée et a, d'autre part, intégré la coalition Climate Action 100+.



En 2020, le Groupe Generali a rejoint la Net-Zero Asset Owner Alliance (NZAOA) qui regroupe 70 investisseurs institutionnels représentant plus de 10 400 milliards de dollars, créée à l'initiative des

Nations Unies, et s'engage à la neutralité carbone d'ici 2050 pour limiter l'augmentation de la température planétaire

à 1,5 °C à l'horizon 2100. Cet objectif sera poursuivi en travaillant en étroite collaboration avec les entreprises en portefeuille, les organismes de réglementation et les gouvernements en vue d'inciter à l'adoption de pratiques et de réglementations alignées sur les engagements de l'Accord de Paris, et en intégrant également dans la stratégie des cibles d'investissements.

Generali a participé à la rédaction du « Inaugural 2025 Target Setting Protocol », publié en janvier 2021. Ce protocole définit explicitement la manière dont les membres fixeront des objectifs à atteindre au cours des cinq prochaines années et équilibre soigneusement l'ambition scientifique, l'engagement actif des actionnaires et les contraintes de désinvestissement.

Pour en savoir plus sur notre politique climat Groupe en particulier sur nos engagements de neutralité carbone NZAOA : [p.13](#)

Politique d'investissement responsable de Generali France

Depuis plusieurs années, notre stratégie d'investissement se fonde sur des critères environnementaux, sociaux et de qualité de la gouvernance d'entreprise (ESG).

Des critères et des directives ont été élaborés au niveau de notre Groupe afin d'identifier, évaluer et contrôler les investissements les plus exposés aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). La directive du Groupe sur l'investissement responsable s'applique à tous les investissements directs en actions et en obligations des compagnies d'assurance du Groupe. Ce qui représente pour Generali France 75 milliards d'euros.

Nous nous attachons à faire évoluer les méthodologies et à adopter de nouvelles règles pour guider nos décisions d'investissement, afin d'intégrer les enjeux environnementaux et sociaux d'adaptation au dérèglement climatique, de limitation du réchauffement planétaire et de préservation de la biodiversité.

Les quatre composantes stratégiques de Generali en matière d'investissements durables

3| Investissement thématique et d'impact

L'investissement thématique et d'impact, visant à générer un impact social et environnemental positif pour la société et l'environnement en contribuant aux objectifs de développement durable des Nations Unies et également à limiter les incidences négatives de nos décisions d'investissement pour l'atteinte de ces objectifs.

4| Actionnariat actif

Par l'engagement actionnarial et le vote aux assemblées générales des actionnaires, le Groupe Generali vise à influencer les entreprises dans l'amélioration de leurs pratiques ESG pour réduire leurs risques et améliorer leurs performances à long terme.

2| Intégration ESG dans les décisions d'investissement

L'intégration des facteurs de durabilité dans ses décisions d'investissement, afin de réduire l'exposition aux entreprises dont les comportements ne sont pas conformes aux principes, aux valeurs et à la stratégie d'investissement de Generali.

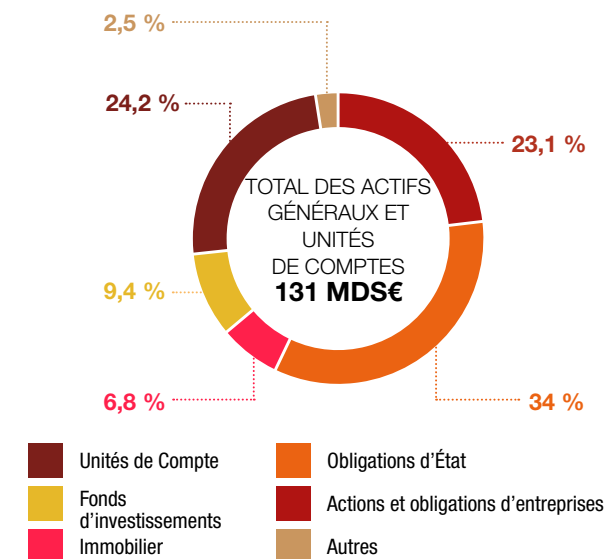
1| Exclusions normatives et sectorielles

L'application d'une liste d'exclusion à ses investissements visant des entreprises exposées à certains secteurs et/ou des activités sujettes à controverses.

Répartition des investissements de Generali France au 31/12/2021

Le périmètre de ce rapport recouvre les compagnies d'assurance de Generali France à savoir Generali Vie, Generali IARD, Generali Luxembourg, L'Équité, GFA Caraïbes et Prudence Créole soit 131,35 milliards d'euros.

Graphique – Répartition des actifs, par type d'instruments



Source : Generali France

Tableau – Répartition des encours en millions d'euros et en pourcentage

	En %	En valeur de marché (M€)
Actions et obligations d'entreprises	23,1 %	30 360,64
Obligations d'État	34,0 %	44 642,97
Immobilier	6,8 %	8 931,37
Fonds d'investissements	9,4 %	12 340,93
Unités de Compte	24,2 %	31 790,97
Autres	2,5 %	3 278,45

Part des encours prenant en compte les critères ESG

En 2021 est entré en application le nouveau règlement européen sur la transparence et la publication d'information en matière de durabilité (règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 ou « règlement SFDR »).

Ce règlement européen vise à harmoniser les règles relatives à la transparence pour ce qui est de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables et ainsi renforcer la comparabilité des produits financiers pour les investisseurs finaux.

Generali France a publié sur son site internet ses politiques relatives à l'intégration des risques en matière de durabilité pour ses décisions d'investissement et sur la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité.

Un investissement durable prend en compte les principales incidences négatives, importantes ou susceptibles de l'être, sur les facteurs de durabilité en plus des risques financiers et des risques pertinents en matière de durabilité.

Avec l'entrée en vigueur du règlement (UE) 2019/2088 (SFDR) sur la transparence des informations relatives à la durabilité sur le marché financier, nous identifions, parmi nos investissements, ceux qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales (article 8 SFDR), et ceux ayant défini des objectifs de durabilité (article 9 SFDR).

Les investissements au bilan des compagnies de Generali France sont identifiés en vertu des articles 8 et 9 du règlement (UE) 2019/2088 (SFDR) soit 86,8 milliards d'euros :

- 69,2 milliards d'euros d'investissements en direct sous la forme d'un mandat de gestion en vertu de l'article 8 de SFDR et auprès de Generali Insurance Asset Management (GIAM) soit 100 % des encours sous mandat de Generali Vie ;
- 1,7 milliard d'euros investis dans l'actif général et les fonds en euros au travers de fonds d'investissements dont 1,2 milliard d'euros au titre de l'article 8 et 0,5 milliard d'euros au titre de l'article 9 de SFDR (soit 14 % de cette catégorie d'investissements) ;
- 15,9 milliards d'euros en unités de compte.

L'ensemble des fonds en euros et de l'actif général de Generali Vie fait l'objet d'un mandat de gestion se soumettant aux exigences de transparence prévues par l'article 8 du règlement SFDR – ce qui représente 69,2 milliards d'euros d'actions et obligations. Les mandats de gestion et les fonds d'investissements en vertu des articles 8 et 9 de SFDR représentent au total 71 % des actifs généraux de Generali France.

Information sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par les fonds euros

À tout moment, les portefeuilles d'actions et d'obligations doivent être couverts par une analyse ESG à hauteur de 90 % au minimum des encours sous gestion. Au 31 décembre 2021, 96,5 % de la valeur des actions et des obligations des fonds en euros était couverte par une analyse ESG.

Par ailleurs, le niveau de risque ESG du portefeuille d'actions et d'obligations de chaque fonds en euros ne peut dépasser le niveau 3 sur une échelle allant de 1 à 7 des catégories de risque.

De plus, chaque fonds en euros participe d'ores et déjà à l'atteinte des cibles définies au niveau de notre Groupe pour la réduction de l'empreinte carbone des portefeuilles, l'investissement en obligations vertes et dans les programmes de relance économique comme détaillé dans la suite de ce rapport.

La gestion des fonds en euros de Generali Vie promeut ainsi des caractéristiques environnementales et sociales puis, conformément à l'article 8 du règlement SFDR, s'engage à appliquer des règles et à produire l'information sur la manière dont ces règles sont respectées.

Certification immobilière

Outre son engagement envers le portefeuille existant, Generali Real Estate (GRE) a également mis en œuvre une politique d'investissement dans des bâtiments à haute efficacité énergétique, en intégrant des critères ESG dans sa politique de développement immobilier et d'investissement, et a développé sa propre méthode d'évaluation durable des biens immobiliers au moment de l'achat.

Le portefeuille analysé, en date du 31/12/2021, comprend 253 actifs d'une valeur de 8,9 milliards d'euros pour 1,3 million de mètres carré. Ces actifs sont des bâtiments du secteur tertiaire – bureaux, commerces, habitations, entrepôts logistiques, bâtiments à usage mixte – principalement situés en France. Au cours de l'année 2021, huit bâtiments, représentant 8 % de la valeur détenue, étaient en rénovation. Quatre de ces bâtiments ont été livrés et commercialisés durant l'année 2021, trois le seront en 2022.

Signe concret de l'engagement de Generali à contribuer activement à l'établissement de nouveaux critères de durabilité pour le secteur de l'immobilier, le projet de développement de la Tour Saint-Gobain a obtenu les quatre principales certifications environnementales internationales avec les meilleures notes.

Label ISR immobilier



La SC GF Pierre gérée par Generali Real Estate, valorisée pour près de 950 millions d'euros, a obtenu le label ISR. Le patrimoine immobilier de la SC GF Pierre est constitué d'immeubles de bureaux, mixtes d'immeubles résidentiels et de commerces, situés dans les principales métropoles européennes. Avec l'obtention de ce label, Generali fait de l'amélioration des performances environnementales de son parc immobilier une priorité. La politique d'engagement vis-à-vis des tiers est aussi un pilier de la stratégie ESG. Ces tiers sont les locataires mais aussi les différents fournisseurs comme les entreprises de maintenance, de rénovation ou encore les fournisseurs d'électricité, d'eau ou de chauffage. Un plan triennal a été élaboré visant une amélioration continue avec des initiatives identifiées et chiffrées que nous nous engageons à réaliser. Cela concerne, par exemple, le suivi et la réduction des consommations énergétiques, le suivi des analyses d'eau ou encore la mise en place, autant que possible, de baux verts.

Les principes fondateurs de la gestion responsable de nos investissements immobiliers sont contenus dans le document public Responsible Property Investment Guideline by GRE. Sustainability - Generali Real Estate.

Investissements thématiques et d'impact

INVESTISSEMENTS VERTS ET DURABLES

En 2019, le Groupe Generali s'était fixé un objectif de 4,5 milliards d'euros d'investissements verts et durables d'ici 2021, en ciblant ses investissements directs en obligations d'entreprises, emprunts d'État et financement d'infrastructures.

- **Les investissements de Generali France** participent à cet objectif à hauteur de 2,4 milliards d'euros avec plus de 500 millions d'euros investis sur 2021 ;
- **Avec aussi 466 millions d'euros investis** en fonds d'infrastructure durable (articles 8 et 9 SFDR) gérés par Generali Global Infrastructure (GGI).

Le Groupe Generali a renouvelé son engagement à financer des activités capables de s'engager positivement sur le plan environnemental. Le nouvel objectif est fixé entre 8,5 à 9,5 milliards d'euros de nouveaux investissements verts et durables pour la période 2021-2025.

En ce qui concerne le nouveau plan d'investissement 2021-2025, l'objectif a été défini en référence aux obligations vertes, sociales et liées à la durabilité, émises par des entreprises ou des gouvernements, qui répondent aux normes du marché et sélectionnées selon une méthodologie interne, dont l'objectif principal est d'évaluer

la robustesse du cadre de durabilité de ces émissions obligataires et le niveau de transparence vis-à-vis du marché, ainsi que le suivi des activités qui sont financées par ces investissements. Ces investissements contribuent principalement à des projets et initiatives finançant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, ainsi que des solutions de transport à faible impact environnemental et des bâtiments écologiques.

ENGAGEMENT POUR UNE REPRISE ÉCONOMIQUE DURABLE

La crise sociale et économique, déclenchée par la pandémie de COVID-19, a mis en évidence la nécessité de renforcer et de consolider le modèle européen, d'un point de vue sanitaire, économique et social. Afin de contribuer à la réparation des dommages économiques et sociaux causés par la pandémie, la Commission européenne, le Parlement européen et les dirigeants de l'UE ont convenu d'un plan de relance qui aidera l'UE à sortir de la crise et à jeter les bases d'une Europe plus moderne et durable.

Generali s'est engagé à contribuer activement à cette relance et a rejoint l'Alliance européenne pour la relance verte, lancée à l'initiative de la commission de l'environnement du Parlement européen. Cette initiative repose sur la conviction que la relance sera l'occasion de repenser la société et de développer un nouveau modèle économique pour l'Europe, résilient, axé sur la protection de l'individu, souverain et inclusif, dans lequel les objectifs financiers et les besoins de la planète sont alignés.

Les investissements de Generali France réalisés à fin 2021 participent à ce plan à hauteur de 224 millions d'euros. Le plan est mis en œuvre par le biais de la plateforme multi-boutique de Generali Investments, avec une méthode de sélection des investissements fondée sur le respect des 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et du règlement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation).

À l'occasion de son 190^e anniversaire, le Groupe Generali a lancé un plan d'investissement de 3,5 milliards d'euros pour soutenir la reprise des économies européennes.

Les initiatives lancées en 2020 en faveur des PME et de l'économie réelle ont dépassé l'objectif d'un milliard d'euros. Un engagement estimé à 500 millions d'euros par an au cours des cinq prochaines années s'ajoute ainsi à ce montant initial pour une croissance durable, par le biais de fonds d'investissement nationaux et internationaux axés sur les infrastructures, l'innovation et la numérisation, les PME, les logements verts, les établissements de soins de santé et l'éducation.

3.2

DIALOGUE ACTIONNARIAL

Bilan de la politique de vote de Generali sur 2021 en quelques chiffres

- Assemblées générales dans lesquelles Generali a voté : **1 073** (+1,99 % par rapport à 2020).
- Résolutions votées : **12 977**.
- Opinions négatives exprimées : **12 %**.
- Résultats positifs : **25** votes de Generali en rapport avec les thèmes de la matrice de matérialité du Groupe qui ont contribué à l'adoption d'une résolution d'actionnaire ou au blocage (non-adoption) d'une proposition de la direction.
- Votes les plus significatifs selon la matrice de matérialité du Groupe : **195, dont 52 sur le climat**.

Graphique – L'actionnariat actif de Generali en quelques chiffres.



1 073
assemblées générales
dans lesquelles
Generali a voté



12 977
résolutions votées



25
résultats positifs



12 %
d'opinions négatives
exprimées

Activités d'engagement actionnarial

Conformément aux engagements de décarbonation consécutifs à notre entrée dans la NZ AOA, en 2021, nous avons pris un engagement quinquennal de dialogue avec vingt entreprises dont les émissions nettes de gaz à effet de serre ont le plus d'impact sur nos portefeuilles. Cela implique une évaluation détaillée des engagements de décarbonation pris par ces entreprises, en les invitant à adopter des objectifs cohérents avec ceux du Groupe et en suivant leurs progrès.

BILAN DE L'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL DE GENERALI SUR 2021 EN QUELQUES CHIFFRES

- Dialogues avec des entreprises en portefeuille : **14 dont 4** sur le climat.
- Dialogues ayant abouti à un résultat tangible : **4**.

Le dialogue avec les entreprises en portefeuille peut prendre plusieurs formes : dialogues privés (individuels ou collectifs) ou publics avec les dirigeants ou les membres du conseil d'administration des entreprises. Le dialogue est piloté et supervisé par le Comité d'engagement du Groupe. L'exécution des engagements relatifs aux objectifs de décarbonation du Groupe et à la diversité et l'inclusion est effectuée directement par le Groupe Generali en tant que propriétaire des actifs, tandis que les engagements liés à la politique d'exclusion du Groupe sont exécutés par les gestionnaires d'actifs auxquels le Groupe fait appel (principalement notre gestionnaire d'actifs GIAM) et rapportés au Comité d'engagement du Groupe.

3.3

ALIGNEMENT À LA TAXONOMIE DES PORTEFEUILLES

Le règlement européen 2020/852 dit « Taxonomie » établit un système de classification qui vise à distinguer les activités économiques qui peuvent être considérées comme durables sur le plan environnemental (investissements verts) des autres activités économiques. Les indicateurs issus de la taxonomie européenne des activités durables publiés à titre volontaire cette année concernent exclusivement les actifs immobiliers. À ce stade, le total des actifs immobiliers analysés a été identifié comme éligible à la taxonomie soit 8,9 milliards d'euros au 31/12/2021.

Estimation de la part des actifs immobiliers alignés à la taxonomie européenne

Sur le plan européen, l'Union a fait du bâtiment l'une des priorités de sa stratégie climatique 2050, et a renforcé son corpus réglementaire pour améliorer drastiquement la performance énergétique et climatique des bâtiments avec la directive sur la performance énergétique des bâtiments (DPEB - 2002/91/CE), la directive sur l'efficacité énergétique (DEE - 2002/91/CE) et la taxonomie européenne des activités durables. La baisse des émissions de gaz à effet de serre observée entre 1990 et 2019 (-29 % dans le résidentiel et -19 % dans le tertiaire) devra s'intensifier pour atteindre l'objectif de neutralité carbone de 2050, impliquant une réduction des émissions entre -80 % et -95 %.

Au sens de la taxonomie européenne, 6,2 % des investissements immobiliers à fin 2021 pourraient être qualifiés de « verts » car alignés avec les seuils fixés par cette taxonomie, le reste (supérieur à une étiquette énergétique C) étant considéré comme inefficace énergétiquement dans les dernières normes techniques des autorités de supervision européennes.

La part d'actifs alignés est néanmoins en nette progression par rapport à 2020, où seuls 2,2 % des investissements répondaient aux seuils de la taxonomie européenne. Le nombre d'actifs alignés est ainsi passé de 6 à 23. L'analyse s'est appuyée en partie sur des données de consommation énergétique théoriques devant être confirmées à moyen terme par des données réelles.

Ces éléments sont communiqués sur une base volontaire à ce stade. Les critères du règlement taxonomie restent en cours d'évolution et d'interprétation. L'ajout d'autres critères techniques prévus par le règlement Taxonomie pourrait induire des ajustements du taux d'alignement du portefeuille existant.

Autres indicateurs :

L'analyse des labels et certifications des actifs du portefeuille fait, quant à elle, apparaître une part plus élevée d'actifs contribuant activement à la transition, évaluée à 36 %. Cette part correspond aux bâtiments dotés des meilleurs niveaux de performance de labels et certifications.

Enfin, 15 % de la surface totale du parc immobilier de notre entreprise est végétalisée (cf. en annexe « Tableau des principales incidences négatives »).

3.4

LA STRATÉGIE CLIMAT DU GROUPE GENERALI RENOUVELÉE EN 2021

STRATÉGIE

L'analyse de la trajectoire des émissions du portefeuille est menée en parallèle des travaux avec la Net-Zero Asset Owner Alliance. Ces travaux contribuent à la fixation d'objectifs à cinq ans afin de cibler la neutralité carbone en 2050 du portefeuille sur une trajectoire inférieure à 2 degrés.

Pour en savoir plus : [Rapport article 29](#) et [p.13](#) sur notre stratégie Climat



4.

GENERALI, DISTRIBUTEUR RESPONSABLE

Nous pouvons devenir le partenaire de nos clients tout au long de leur vie en proposant des solutions innovantes et personnalisées grâce à notre réseau de distribution. Nos agents ont des outils numériques leur permettant d'atteindre des niveaux de satisfaction des clients plus élevés, une productivité accrue et une plus grande efficacité, en se positionnant comme conseillers en prévention et gestion des risques.

En 2021, notre Groupe a lancé la 3^e édition du concours Global Agent Excellence dans 25 entités juridiques pour favoriser la numérisation et l'utilisation des réseaux sociaux auprès des clients. Un agent Generali France remporte la 2^e place des meilleurs agents généraux Generali.

4.1

INSCRIRE NOS RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE LEURS CLIENTS VERS LA DURABILITÉ

L'année 2021 a permis de structurer un programme ambitieux et pérenne pour ancrer la durabilité auprès de nos Agents généraux. Il s'agit du programme « Agence Durable et Responsable ».



1 Réalisation d'un **bilan carbone de l'activité** et amélioration de la **performance environnementale** avec la démarche Agence Bas Carbone.



2 Contribution de l'agence à l'**engagement sociétal** auprès des **plus vulnérables** à travers la fondation The Human Safety Net.
Pour en savoir plus : [p.53 et suivantes](#)



3 Proposition aux clients de l'agence de réaliser le diagnostic de leur **exposition aux risques naturels et participation à la pédagogie du risque** avec la démarche Generali Climate Lab.
Pour en savoir plus : [p.24 et 25](#)



4 Évaluation et récompense **des initiatives des PME responsables** avec le programme EnterPRIZE.
Pour en savoir plus : [p.36 et suivantes](#)



5 Engagement de l'agence dans la promotion **des offres qui participent à la relance économique et la transition sociale et environnementale** auprès des clients.
Pour en savoir plus : [p.19 et suivantes](#)

“ Nos canaux de distribution constituent le maillon incontournable pour faire de la durabilité une réalité au plus près de nos clients. C’est dans cet esprit que nous allons lancer le Programme Agence Durable & Responsable, qui regroupe l’ensemble de nos initiatives en matière de durabilité, pour accompagner nos clients dans cette transition durable et refléter sur le terrain l’ensemble de nos engagements. ”

Rodolphe Plouvier
Membre du Comex,
en charge de la Distribution



Olivia Grégoire, secrétaire d’État chargée de l’Économie sociale, solidaire et responsable lors de la remise des Prix EnterPRIZE France 2021 à Bercy

4.2

RENFORCER LA DIGITALISATION DU PARCOURS CLIENT

En France, nous travaillons avec 681 agents généraux, 1 212 commerciaux du réseau salariés et 1 700 courtiers et partenaires distributeurs.

Pour accélérer notre croissance et renforcer notre marque, la distribution physique de nos offres et services d’assurance est un élément clé dans notre stratégie. Nous

avons donc lancé avec des agents généraux un concept novateur de distribution : l’agence phygitale. Dans un monde de plus en plus digital, nous souhaitons faire de ces agences des lieux ouverts, consacrés au dialogue avec les clients, mêlant innovation et usages digitaux, venant ainsi compléter les conseils donnés par les agents et leurs équipes.

4.3

VALORISER LES PME ET NOS RÉSEAUX DE DISTRIBUTION EN LOCAL

La durabilité c’est aussi mettre en valeur et accompagner les bonnes pratiques en matière d’ESG. A cet effet, la 1^{re} édition du concours EnterPRIZE, lancée par notre Groupe dans sept pays européens, a mis en lumière la réactivité des PME face à la crise sanitaire du COVID-19. L’édition française de ce concours, placée sous le parrainage de M. Bruno Le Maire, ministre de l’Économie, des Finances et de la Relance, a récompensé cinq PME qui intègrent dans leur modèle d’affaires des critères environnementaux, sociaux et sociétaux.

En France, **188 entreprises** de tous secteurs et de différentes régions, ont déposé leur candidature, encouragées par

les agents généraux et les courtiers partenaires Generali. Elles ont été évaluées par un jury composé d’experts reconnus en matière de RSE selon divers critères tels que la stratégie de l’entreprise, sa capacité à innover, à se transformer, à encourager la diversité et l’inclusion mais également sur la qualité de l’impact durable des produits et services proposés. 68 % des initiatives présentées sont actives ou en cours de déploiement, 62 % des PME candidates ont mis en place des indicateurs pour suivre l’impact de celles-ci et 69 % des initiatives présentées sont transposables et reproductibles par d’autres entreprises.

EnterPRIZE Generali France (Édition 2021)

Generali, partenaire de la transition durable des PME

- 188 dossiers de PME complets et étudiés
- 17 gagnants (environnement, bien-être, communautés, THSN, coup de cœur) dont 4 remontés aux Prix International en septembre 2021 à Bruxelles
- Remise des prix à Bercy en présence d’Olivia GRÉGOIRE (ministre de l’ESS et Responsable)

Le jury 2021

- Régis Lemarchand, membre du Comex Generali en charge du marché Pro PE et Entreprises IARD, président du jury
- Fabrice Bonnifet, président du C3D et directeur du développement durable du Groupe Bouygues
- Stephan Fangue, membre du Comex Generali en charge de la Technique assurance
- Élise Ginioux, membre du Comex Generali en charge de la Communication, des affaires publiques et de la RSE
- Patrick d’Humières, directeur pédagogique Centrale Supélec, 30 ans de consulting en RSE
- Thomas Lesueur, directeur général du Commissariat Général au Développement Durable du ministère de l’écologie
- Jean François Rimoux, membre du Comex Klesia, directeur RSE
- Hélène Valade, présidente de l’ORSE et directrice développement durable de LVMH

Régis Lemarchand

Membre du Comex,
en charge du marché Pro
PE et Entreprises IARD



“ En France comme en Europe, l’initiative EnterPRIZE marque la volonté de Generali de valoriser les dirigeants de PME qui placent la durabilité au cœur de leur modèle économique. Soutenir ces responsables engagés vers un modèle d’affaires plus inclusif et plus durable, est fondamental. Sur tout le territoire français, Generali est partenaire de 500 000 professionnels et entrepreneurs en France. Ce poumon entrepreneurial est clé pour la transformation durable qu’EnterPRIZE entend promouvoir. ”

Un palmarès à l'image du dynamisme et de la diversité des PME françaises

Cinq PME françaises ont été nommées par le jury :

- **Publigraphic (sérigraphie et impression numérique - Bretagne)** – lauréat dans la catégorie bien-être pour ses pratiques mises en place avant et pendant la crise sanitaire, visant à améliorer le bien-être des employés et de leurs familles ;
- **SNAM (Recyclage et fabrication de batteries - Aveyron)** – lauréat dans la catégorie environnement, pour son projet de fabrication de nouvelles batteries composées à 80 % d'éléments recyclés ;
- **Wanted (Communauté d'entraide rassemblant 1 million de personnes et créations d'espaces inclusifs - Gironde)** – lauréat dans la catégorie communauté pour ses initiatives solidaires telles que le lancement du collectif RAliment avec Yes We Camp, Les Grands Voisins, Refugee Food Festival et Linkee afin d'aider les plus démunis pendant la crise de la COVID-19 ;

- **Altereos (Prestations de services / entreprise adaptée - Région Nord)** – prix The Human Safety Net (fondation du Groupe Generali qui vient en aide aux plus vulnérables) pour son engagement à maintenir l'employabilité des travailleurs handicapés (83 % des salariés) pendant la crise sanitaire, en déployant des moyens d'accompagnement adaptés (matériels ergonomiques par exemple) ;
- **Too Good To Go (Services de recyclage alimentaire et communauté de 9 millions de personnes en France, 36 millions dans le Monde)** – Coup de Cœur du Jury pour l'impact environnemental positif de son modèle économique (collecte des invendus chez les commerçants pour lutter contre le gaspillage alimentaire : plus de 25 millions de repas sauvés de la poubelle), mais aussi ses nombreux projets comme la charte **MaVilleAntiGaspi** ou le **Guide anti-gaspillage** pour donner à chacun les clés pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Too Good To Go est une entreprise que Generali utilise dans le cadre de Saint-Denis.

Ce Livre Blanc met en évidence le fait que l'engagement des PME est essentiel pour conduire en profondeur les transitions environnementales et sociétales nécessaires. À l'échelle européenne, elles représentent plus de 99 % des entreprises, totalisent 2/3 des emplois du secteur privé et contribuent à 56 % de la valeur ajoutée créée par les entreprises européennes.

L'étude révèle qu'aujourd'hui **13 % des PME de l'Europe des 27 ont déjà déployé une stratégie de développement durable tandis que 21 % sont sur le point de le faire. 40 % d'entre elles déclarent envisager sérieusement d'adopter une telle stratégie dans le futur.** En revanche, 18 % admettent n'avoir aucune intention de s'engager, même dans les années à venir et 8 % ne se prononcent pas.



Philippe Donnet, CEO Groupe



Les lauréats 2021, les lauréats France et Jean-Laurent Granier, PDG France

À cette occasion, un Livre blanc sur la durabilité, les PME et leurs effets positifs en Europe, en partenariat avec l'Université Bocconi de Sciences économiques et politiques de Milan, a été présenté aux institutions européennes.



GENERALI, EMPLOYEUR RESPONSABLE

En tant qu'employeur responsable, nous développons notre activité en plaçant l'humain au centre. Nous mettons en place des actions dédiées pour favoriser et accroître la diversité, l'équité et l'inclusion de notre environnement de travail. Nous améliorons en permanence les compétences de nos collaborateurs, nourrissons les talents dans toute leur diversité et bâtissons de nouvelles méthodes de travail agiles et durables. Bien sûr, nous mesurons, réduisons et communiquons l'empreinte carbone résultant de nos opérations directes. Nous améliorons aussi en continu notre efficacité énergétique, en tirant parti de l'achat d'énergie 100 % renouvelable chaque fois que cela est possible. Enfin, nous créons de la valeur économique au sein de notre réseau de fournisseurs, choisis sur des critères ESG, en établissant des relations à long terme fondées sur notre culture d'intégrité, de performance et de transparence.

L'engagement et l'accompagnement des collaborateurs au cœur de notre transformation

L'engagement des collaborateurs est un atout essentiel pour mener à bien notre plan stratégique et promouvoir une culture centrée sur le client, durable et méritocratique. Parmi les objectifs de notre plan stratégique figurent :

- **l'investissement dans les compétences**, en plaçant les collaborateurs au cœur de notre transformation, avec pour objectif l'optimisation des compétences de 70 % d'entre eux ;
- **la facilitation d'une organisation efficace et agile**, par l'adoption d'un modèle de travail hybride durable ancré dans le numérique ;
- **la création d'un environnement divers, équitable et inclusif**, assurant des opportunités égales avec un objectif de 40 % de femmes à des postes stratégiques.

D'ailleurs, pour soutenir notre stratégie et notre ambition d'employeur responsable, nous avons développé notre stratégie RH « G People ». Tout en transformant notre façon de travailler dans la future normalité et en construisant un environnement de travail où chacun peut travailler au mieux de sa capacité, elle s'articule autour de quatre priorités : notre culture, les compétences, notre organisation et la diversité, équité et inclusion.

MESURER L'ENGAGEMENT

Pour mesurer et promouvoir l'engagement de nos collaborateurs, nous avons réalisé, en octobre 2021, la 4^e édition de l'enquête Generali Global Engagement Survey. C'est une enquête mondiale menée auprès de l'ensemble des collaborateurs de notre Groupe. Les résultats permettent de définir des priorités au niveau Groupe et au niveau France avec des plans d'actions concrets pour améliorer les points qui doivent l'être et préparer l'avenir.

Avec un taux de participation de 79 % des collaborateurs en France, nous disposons d'une image claire des progrès réalisés et des axes sur lesquels des évolutions sont attendues.

Dans un contexte de crise inédit, cette enquête a montré que 74 % de nos collaborateurs se sentent engagés, ce qui est dans la moyenne des autres acteurs du secteur. Nos résultats sont très solides sur la recommandation de notre entreprise comme bon employeur et sur l'adhésion aux valeurs.

Sylvie Peretti

Membre du Comex,
en charge des Relations
humaines et de
l'Organisation



“ La crise sanitaire a permis de démontrer la pertinence de nos politiques RH. Dans un environnement complexe, l'enjeu des ressources humaines est de transformer notre façon de travailler dans le « Nouveau Normal » en construisant un environnement de travail où chacun peut travailler au mieux de sa capacité. Pour cela, nous poursuivons la mise en œuvre des nouveaux modes de travail et d'organisation tout en développant les compétences des collaborateurs et leur autonomie. ”

5.1

COMPÉTENCES ET FORMATION

Les collaborateurs sont le moteur de la transformation stratégique de notre entreprise. Il impose une accélération des nouvelles méthodes de travail, plus collaboratives et transversales. Elles sont mises en place pour faire face aux évolutions des pratiques et du marché. C'est pourquoi nous accompagnons les collaborateurs pour qu'ils puissent monter en compétences et s'adapter aux transformations de l'entreprise dans les meilleures conditions.

- **100 %** des collaborateurs ont eu accès à une formation (présentiel et distanciel). 47,7 % ont reçu une formation certifiante ou diplômante. Le budget de la formation est de 9,617 M€ en 2021 vs 9,526 M€ en 2020 ;
- **39 heures** de formation en moyenne par collaborateur en 2021 vs 38 heures en 2020 ;
- **72 % d'actions de formation** liées aux engagements de reskilling⁶, new skills⁷ et sur les fondamentaux vs 47,7 % en 2020 et vs 28 % en 2019 (objectif Groupe de 50 % dépassé à fin 2020 et nouvelle ambition Groupe communiquée en mars 2021 : [58-62 %]) ;
- **75 %** de nos collaborateurs recommanderaient Generali comme un bon employeur soit + 6 points par rapport aux autres acteurs du secteur (source : Generali Global Engagement Survey 2021).

Des actions de formation menées en 2021 :

- Création d'un dispositif volontariste d'appropriation de nos quatre comportements Lifetime Partner (responsabilisation, simplification, empathie et innovation) à travers des ateliers collectifs déployés auprès de l'ensemble des collaborateurs Generali France et la réalisation de l'e-learning Groupe associé. Ce dispositif permet d'améliorer l'expérience vécue par nos clients en se distinguant de nos concurrents par notre façon d'être et nos comportements :
- 100 % des collaborateurs ont été embarqués dans la démarche depuis le lancement du programme ;
- à fin décembre, 541 réunions d'équipes dédiées aux comportements Lifetime Partner se sont tenues. Le déploiement des comportements Lifetime Partner se poursuit au niveau des équipes.

- Formalisation d'un catalogue de formations obligatoires, favorisant l'accès aux formations, des nouveaux entrants notamment.

Ces formations participent à acculturer nos collaborateurs à la conformité et à notre cadre réglementaire. Depuis 2012, tous nos collaborateurs reçoivent une formation modulée selon leur degré d'exposition aux risques de blanchiment. Depuis 2016, ils bénéficient aussi d'une formation à la lutte contre la fraude qui combine plusieurs leviers d'action : la détection, la limitation, la prévention et la dissuasion. Par ailleurs, les collaborateurs sont sensibilisés au thème de la protection des données par le biais d'un programme de formation en huit modules.

- Déploiement du nouveau programme «MAP2theNew» auprès de l'ensemble des managers de Generali France. À fin décembre, 45 ateliers se sont tenus. L'entreprise se transforme, les méthodes de travail aussi : les collaborateurs sont plus autonomes, la culture client doit toujours se développer, les compétences doivent toujours être mieux valorisées... Ce changement de paradigme nécessite que les managers s'approprient ces évolutions pour les décliner au sein de leurs équipes. Generali les accompagne dans cette transformation et leur met à disposition ce programme de développement managérial, basé sur les huit principes managériaux du «Generali Empowerment Manifesto» (responsabilisation des équipes, incarnation des valeurs de l'entreprise, valorisation de l'innovation, écoute active pour favoriser le dialogue).

- Activation des actions de formation France dans le cadre du plan de développement des compétences 2021, en lien avec notre engagement de développer les compétences de collaborateurs dont les métiers sont en mutation (reskilling) ou d'en acquérir de nouvelles nécessaires dans l'évolution des métiers (new skills), et intégration de formations locales complémentaires répondant à des objectifs d'acculturation.

6. Reskilling : formation pour développer les compétences de collaborateurs dont les métiers sont fragilisés ou en mutation

7. New skills : modules de formation pour acquérir des nouvelles compétences nécessaires dans l'évolution des métiers des collaborateurs

5.2

ORGANISATION ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Préserver la qualité de vie au travail et le bien-être des collaborateurs

Source de bien-être, d'enrichissement personnel et de performance collective, l'environnement de travail des collaborateurs est aujourd'hui une priorité pour Generali. À cet effet, l'entreprise multiplie les initiatives alliant qualité de vie au travail, innovation, cohésion d'équipe et collaboration. En proposant davantage de souplesse (par exemple : suppression des plages fixes et des plages variables), en réduisant la fatigue (par exemple : moins de temps de transport avec le télétravail et les télécentres), en améliorant leur confort au quotidien (nouveaux espaces de travail), l'entreprise souhaite améliorer la qualité de vie au travail de ses salariés. Par ailleurs, une politique de prévention des risques psychosociaux (RPS) sensibilise les nouveaux managers et collaborateurs sur ce sujet, via des modules d'e-learning et des plans de communication interne. De plus, un réseau d'alerte est également activé afin de détecter toute problématique individuelle ou collective. D'autre part, les accords GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) apportent de la visibilité aux collaborateurs, leur permettant ainsi d'être acteurs de leur parcours professionnel. Ils constituent un véritable moyen de renforcer le bien-être dans l'entreprise.

Développer de nouvelles approches de travail

Pouvoir travailler à distance est une des opportunités que propose Generali à ses collaborateurs pour gérer de façon autonome leur temps de travail. Deux solutions sont alors à leur disposition : le télétravail à domicile ou dans des télécentres (situés au plus proche du domicile des collaborateurs). La diminution des temps de trajet et de la fatigue induite offre une meilleure qualité de vie professionnelle, bénéfique tant pour les collaborateurs que pour l'entreprise. Pour accompagner les futurs télétravailleurs à appréhender ces nouveaux usages, Generali organise des réunions où conseils et recommandations sont partagés sur tous les aspects du travail à distance. De nouveaux espaces de travail ont également été conçus avec des bureaux mutualisés et plus ergonomiques. Différents environnements de travail sont proposés, que les collaborateurs choisissent en concertation avec leur manager. Les espaces

collaboratifs ont été repensés pour plus de convivialité. 100 % des salariés bénéficient du télétravail en 2021. La crise sanitaire a conforté nos choix antérieurs en matière d'accompagnement de nos collaborateurs lors de la transformation de l'entreprise.

Le télétravail en mode hybride

L'objectif est de mieux équilibrer les temps de vie en développant la responsabilisation, l'autonomie et la confiance, tout en gardant une place au présentiel qui est indispensable à la dynamique collective.

Le télétravail a été mis en place au sein de Generali France dès janvier 2016 pour améliorer la qualité de vie au travail des collaborateurs par la réduction des temps de transport, et la limitation des conditions de circulation difficiles.

Forts de cette expérience et des enseignements de la crise sanitaire COVID-19, un nouvel accord « Horizon » a été signé en 2021. Les objectifs sont multiples :

- proposer une expérience de travail flexible et respectueuse de la qualité des liens sociaux ;
- mettre la flexibilité au service de la performance ;
- continuer à promouvoir un meilleur équilibre vie professionnelle - vie personnelle pour les collaborateurs ;
- moderniser les pratiques collaboratives et managériales de Generali ;
- s'appuyer sur la digitalisation intelligente dans nos modes de travail ;
- renforcer l'engagement de tous.

Generali souhaite ainsi bâtir une organisation du travail attractive qui offre davantage de souplesse opérationnelle et d'autonomie aux collaborateurs, contribuant ainsi aux objectifs de performance de l'entreprise et au maintien d'un haut niveau d'engagement chez les collaborateurs.

5.3

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ, L'ÉQUITÉ ET L'INCLUSION : UNE PRIORITÉ STRATÉGIQUE AU CŒUR DE NOS POLITIQUES RH

Notre culture repose sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DE&I), comme en témoignent le pourcentage de femmes dans l'entreprise (51,4 %) et le pourcentage de femmes au conseil d'administration (46 %) de notre Groupe. Depuis plusieurs années, c'est un enjeu de nos politiques RH. Pour nous, mobiliser et fédérer autour de notre culture et nos valeurs DE&I sont des éléments indispensables

pour avancer tous ensemble avec une culture clairement définie et créer les conditions propices au développement de tous nos savoir-faire.

Elle se structure autour de quatre grands axes pour guider nos actions et assurer un environnement de travail divers, équitable et inclusif :

GENRE	GÉNÉRATIONS	CULTURE	HANDICAP
Promouvoir l'égalité des genres à tous les niveaux - Renforcer la présence des femmes : - dans les postes de leadership - dans les métiers où elles sont sous-représentées - S'engager dans les actions de promotion d'égalité des genres - Promouvoir notre politique de rémunération - Lutter contre le sexisme ordinaire - Œuvrer pour l'inclusion et l'engagement des collaborateurs LGBTQI+	Favoriser l'équilibre entre les générations - Attirer et retenir les jeunes talents - Mettre en place des actions pour renforcer l'engagement des seniors - Assurer le transfert des savoirs	Respecter la diversité culturelle de tous - Assurer l'intégration de tous dans les équipes multiculturelles/ Internationales - Augmenter les opportunités d'expérience à l'international pour nos talents - Sensibiliser les collaborateurs sur les discriminations liées aux différentes cultures et origines - Travailler sur la prise de conscience sur des situations vécues en entreprise en relation avec la culture et les origines - Assurer la diversité de nos recrutements	Mettre en œuvre les initiatives de l'accord Handicap - Maintenir des objectifs ambitieux de recrutement de personnes en situation de handicap - Pérenniser nos dispositifs efficaces mis en place dans le précédent accord - Mettre en place de nouveaux leviers
Un écosystème diversifié	Des procédures garantissant l'équité	Un environnement inclusif	

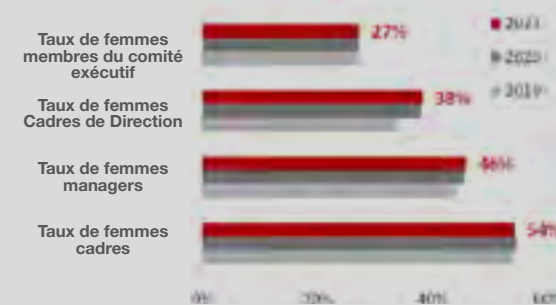
DES ACTIONS CONCRÈTES POUR UNE ENTREPRISE PLUS INCLUSIVE

Cette approche globale de la diversité consiste à valoriser les talents et favoriser l'inclusion de toutes et tous, quelle que soit leur singularité, dans une optique de « bien vivre ensemble ». Pour nous, rendre notre environnement de travail le plus inclusif possible passe notamment par de la sensibilisation au quotidien et la formation continue de l'ensemble des collaborateurs.

Signé pour la première fois en 2005, notre accord sur l'égalité hommes-femmes a depuis été renouvelé à six reprises.

Pour l'année 2021, nous avons obtenu la note de 92/100 à l'index Pénicaud d'égalité hommes-femmes. L'amélioration de 3 points de cette note par rapport à l'année 2020 (89/100) s'explique par **l'augmentation du nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations.**

Taux de répartition par fonction des femmes



Nous continuons à encourager les femmes à occuper des postes à responsabilité (GVie, Glard, G.France), la progression des chiffres en atteste.

Notre taux, qui calcule l'écart de rémunération entre hommes et femmes et qui intègre toutes les classes confondues et la famille de métier, s'est amélioré en 2021 passant de -1,9 % à -1,7 %.



LE GUIDE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

Il a été lancé pour sensibiliser et mobiliser sur des sujets essentiels au bon fonctionnement et à la performance de notre entreprise. C'est un support d'information, de sensibilisation et de formation aux thématiques DE&I, nous permettant d'être outillés individuellement pour comprendre et savoir comment agir et réagir de façon responsable.

Ce nouveau guide a été créé afin de mettre en avant les valeurs de diversité, d'équité et d'inclusion et de valoriser le potentiel de chacun.

• **Pratique, concis et vivant**, il informe concrètement sur des thématiques essentielles et parfois méconnues de la diversité et inclusion.

• **Véritable référence interne sur ces sujets centraux**, c'est un outil qui peut amener des discussions très riches.

• **Simple et accessible**, pour que chacun de nos collaborateurs puisse trouver rapidement les informations en cas de besoin et surtout comment réagir, à qui s'adresser selon la situation.

Il est organisé en 14 fiches thématiques accompagnées d'un glossaire. Chaque fiche pratique est structurée de façon identique : une définition, un point sur la législation, un chiffre clé, des bonnes pratiques, une citation et des ressources nous permettant d'aller plus loin.

DES PLANS D'ACTIONS ET DES PARTENARIATS FORTS POUR ALLER PLUS LOIN

En 2021, nous avons mené des actions pour promouvoir des thématiques DE&I plus particulières en lien avec nos plans d'actions. Quelques exemples ...

Les relations intergénérationnelles

Generali France est l'assureur partenaire, aux côtés d'un collectif d'une dizaine de grandes entreprises et de structures engagées, d'un nouveau think tank dédié à la révolution démographique que sous-tend la part grandissante des plus de 45 ans. Ils représenteront 50 % de la population mondiale en 2035. Baptisé le « Club Landoy⁸ », ce think tank a été lancé en présence d'Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé et de Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, chargé de la vie associative. En 2021, nous avons signé, avec 32 entreprises, **le premier acte d'engagement interentreprises concernant la place des collaboratrices et collaborateurs de plus de 50 ans en entreprise**, lancé à l'initiative du Club Landoy. Un enjeu majeur pour les entreprises afin de stimuler l'engagement des seniors, notamment face au développement des nouveaux modes de travail hybrides.

Valoriser la mixité en entreprise et lutter contre la discrimination

Décloisonner les genres, les statuts, les générations et les métiers, c'est notamment le rôle des « Elles de Generali », réseau actif de femmes et d'alliés agissant en faveur d'initiatives business et sociales innovantes créé en 2011. En 2021, une semaine de sensibilisation a été organisée avec des événements internes forts pour fêter les 10 ans. Dans le même temps, notre Entreprise a souhaité réaffirmer plus spécifiquement son engagement en faveur de l'égalité hommes-femmes lors des 10 ans des Financi'Elles, première fédération de réseaux de promotion de la mixité du secteur de la banque et de l'assurance. À cette occasion, nous avons signé une Charte diversité, équité et inclusion. D'ailleurs, les Elles de Generali ont pris part au live de cet événement, en présence de Marie-Pierre Rixain, présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, Christine Lagarde, présidente de la BCE, marraine de Financi'Elles et Bruno Le Maire, ministre de l'Économie.



Christine Lagarde, Présidente de la Banque Centrale Européenne

Les relations sociales

- Comité Social et Économique Central : 13 réunions
- CSSCT Central : 11 réunions
- Négociations UES : 13 réunions
- CSE des 3 établissements (DSO, RSG et LFAC) : 38 réunions
- CSSCT 2 établissements (DSO et RSG) : 19 réunions
- Négociations avec les 3 établissements confondus (DSO, RSG et LFAC) : 44 réunions
- RP des 2 établissements (DSO et RSG) : 47 réunions
- **20 accords collectifs signés dans l'année 2021**



8. Le Club Landoy rassemble un collectif d'entreprises et de structures engagées : Action Logement, le Groupe Caisse des Dépôts, Dassault systèmes, EDF, Generali France, Keolis, Korian, Orange, l'Oréal, la Poste, Sanofi, le Groupe SNCF, Transdev.

5.4

CONTRIBUER AU DÉFI CLIMATIQUE EN RÉDUISANT NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL EN TANT QU'ENTREPRISE

Nous agissons et nous nous engageons à promouvoir la transition vers une économie bas-carbone, en intégrant la dimension environnementale et sociale dans notre stratégie Climat et en sensibilisant nos parties prenantes sur les risques et les opportunités liés au changement climatique. Cette politique climat irrigue l'ensemble de nos opérations.

Afin d'être cohérent avec ce que nous demandons à nos clients, nous nous efforçons, depuis plusieurs années, de mesurer, réduire et déclarer l'empreinte carbone résultant de nos opérations directes.

Pour réduire les impacts de nos activités opérationnelles, nous nous appuyons sur le système de gestion environnementale (SGE) du Groupe. Certifié ISO 14064, ce dernier définit des méthodes de reporting des données sur les émissions de gaz à effet de serre et apporte des objectifs chiffrés pour chaque action. À ce titre, il visait à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre des filiales nationales du Groupe d'ici fin 2020. La dynamique s'est accélérée en 2021 notamment grâce :



Au passage à l'électricité 100 % verte.



À l'amélioration de la performance énergétique de nos bâtiments.



À une politique de dématérialisation qui s'est accompagnée d'une forte réduction de la consommation de papier.



À la généralisation du télétravail qui a permis une réduction de nos consommations.

Les aspects environnementaux les plus pertinents sur lesquels nous concentrons le suivi de nos performances et nos souhaits d'amélioration sont :

- la gestion de nos sites, en visant à adapter nos espaces à la présence des collaborateurs par la consolidation de bureaux plus petits dans des sites plus importants, la réduction de la consommation d'énergie, l'utilisation

de ressources naturelles et l'intégration des énergies renouvelables, ainsi que la limitation de la production de déchets et leur bonne élimination ;

- la gestion des déplacements professionnels qui consiste à les réduire, en privilégiant davantage le phygital, le travail à distance quand c'est possible et la formation par e-learning. Nous privilégions également l'utilisation des transports en commun pour réduire l'utilisation des véhicules privés. Enfin, nous augmentons progressivement le pourcentage de voitures électriques, dont l'avantage environnemental est plus important, dans notre flotte de société ;
- La mise en œuvre de cette stratégie a permis d'atteindre l'objectif de réduction de **20 % des émissions de gaz à effet de serre en 2020** par rapport à la base de référence 2013. Cette ambition a été renouvelée avec un objectif de réduction de l'empreinte carbone des bureaux, des datacenters et du parc automobile du Groupe d'au moins **25 %** par rapport aux niveaux mesurés en 2019 d'ici fin 2025. Cette réduction sera soutenue par l'innovation au travail et l'optimisation de l'espace, ainsi que par l'amélioration de l'efficacité énergétique, en tirant parti de l'achat d'énergie **100 % renouvelable**.

“ La durabilité repose de plus en plus sur un système d'information performant pour l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise. La crise sanitaire nous a donné dès 2020 et amplifié en 2021 l'occasion de le démontrer en permettant à l'ensemble de nos collaborateurs et de nos distributeurs d'assurer la continuité de leurs missions sans rupture ou baisse de qualité. La direction des Systèmes d'information est au service des nouveaux modes de travail hybride. ”



Karim BOUCHEMA

Membre du Comex, en charge des Systèmes d'information et Opérations

ZOOM SUR LA DÉCARBONISATION DE NOS ACTIVITÉS EN FRANCE

Nous sommes une société tertiaire et le poids de notre bilan carbone est principalement en lien avec la mobilité. Des baisses d'impact carbone sont à l'agenda sur l'ensemble des dimensions de notre activité.

Depuis 2013, les efforts fournis ont permis une baisse significative de 22 % jusqu'à 2019 (année de référence pré-covid).

L'évolution de la crise sanitaire en 2021 a conduit à un allègement des restrictions et des périodes de confinement par rapport à 2020 tout en maintenant des déplacements restreints (moins de kilomètres parcourus, généralisation du télétravail). Les émissions liées aux déplacements restent faibles par rapport à une année sans perturbations liées à la crise sanitaire.

En 2021, des projets pour réduire notre empreinte carbone ont été menés :

- les achats ont mis en place 100 % de Green Procurement, une politique de dématérialisation qui permet une baisse significative du papier ;
- nous avons réduit l'empreinte carbone de nos bâtiments en libérant 13 000 m² de notre bâtiment Wilo à fin mai 2021 ;
- nous avons généralisé le télétravail et incitation à l'utilisation des équipements informatiques.

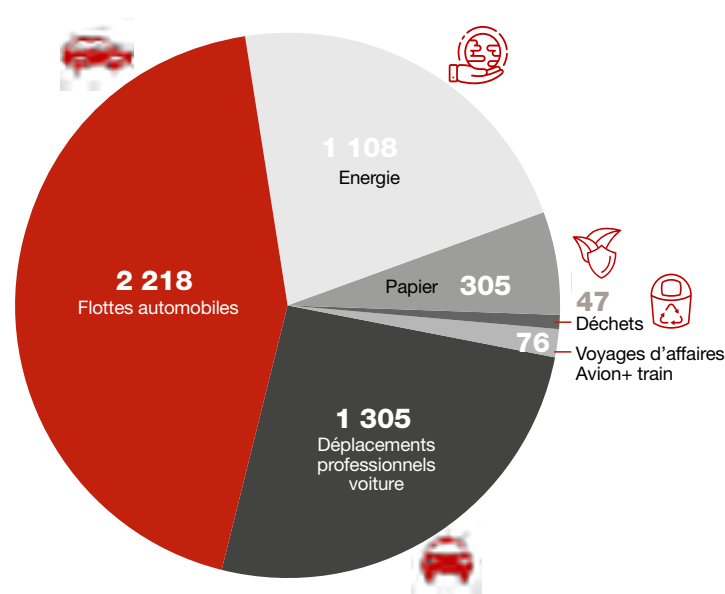
Les émissions de gaz à effet de serre 2021 de Generali France sont de 5 059 tCO₂e, soit en baisse de 54 % par rapport à 2019.

tCO₂e = La tonne équivalent CO₂ est un indice introduit dans « l'IPCC First Assessment Report » du GIEC. Cet indice permet de comparer les impacts que les gaz à effet de serre (GES) ont sur l'environnement en simplifiant cette comparaison, mais permet également de les cumuler grâce à un unique indice. « L'émission en équivalent CO₂ est la quantité émise de dioxyde de carbone (CO₂) qui provoquerait le même forçage radiatif intégré, pour un horizon temporel donné, qu'une quantité émise d'un seul ou de plusieurs gaz à effet de serre. »

Décarbonation de nos activités Groupe

L'objectif est ambitieux : un bilan carbone négatif d'ici 2040.

Nous avons l'intention d'y parvenir en réduisant nos émissions résiduelles jusqu'à la neutralité carbone en finançant des projets quantifiables et permanents d'élimination du carbone. Dans l'intervalle, à partir de 2023, nous compenserons les émissions de gaz à effet de serre liées à nos opérations directes en nous appuyant sur un mécanisme interne de prix du carbone pour accélérer encore notre trajectoire de décarbonation.



Christophe PONT
Directeur Environnement
du Travail

“ En 2021, Generali va plus loin dans son engagement et sa stratégie de politique environnementale. C'est à travers la direction de l'environnement du travail que nous animons une communauté en charge d'un portefeuille initiatives concrètes sur les sujets d'immobilier d'exploitation et de mobilité pour faire baisser notre empreinte carbone. ”



MOBILITÉ

- En 2021, **25,4 millions de km** ont été parcourus par les collaborateurs. Ils ont diminué de **58 %** par rapport à 2019, toujours en lien avec la crise sanitaire et grâce aux solutions technologiques déployées.

DÉPLACEMENTS DOMICILE/TRAVAIL

- La majorité des collaborateurs est localisée sur les sites franciliens. Le campus de Saint-Denis est implanté au cœur d'un hub de transport dans la Plaine Saint-Denis et permet aux collaborateurs de venir très majoritairement par les transports en commun.

Dans le cadre des travaux du Grand Paris, les nouvelles lignes de métro 14, 16 et 17 vont desservir le campus de Saint-Denis, travaux accélérés par les JO 2024. La généralisation du télétravail a permis de réduire, par ailleurs, de façon très significative, les déplacements des collaborateurs. Ce campus est doté, pour favoriser la mobilité douce, de parkings à vélos avec station de réparation, de places réservées au covoiturage et de nouvelles bornes de recharge électrique.



DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Afin de limiter les déplacements professionnels évitables, Generali a déployé massivement ses salles de réunion hybrides via les solutions Microsoft Teams, ce qui permet, par ailleurs, de favoriser la qualité des échanges entre les équipes.

Generali adapte le format de ses grands événements à l'hybride et au distanciel avec l'aménagement d'un studio « événementiel avec captation vidéo » pour rassembler ses collaborateurs sans générer de déplacements.

Quand les déplacements sont nécessaires et dans le cadre de la politique de déplacements professionnels, Generali incite les collaborateurs à privilégier le train à l'avion pour les trajets de moins de trois heures.



FLOTTE AUTOMOBILE

En 2021, Generali s'engage à ne plus louer de véhicules très émissifs et introduit dans les catalogues de la flotte automobile des véhicules hybrides et électriques. Chaque année, ce catalogue est revisité pour accompagner la décarbonation du parc.

Pour accompagner et favoriser le choix du véhicule électrique et hybride, Generali a augmenté d'un tiers le nombre de bornes de recharge électrique sur son campus.

IMMOBILIER DE BUREAUX

Generali adapte ses espaces de travail et réduit son empreinte immobilière de 16 % (soit 14 700 m²) en 2021 en lien avec les changements d'occupation des bâtiments liés au télétravail. Ce qui permet de réduire l'impact environnemental de ses locaux.



ÉNERGIE

Generali maintient son engagement à réduire l'impact de ses consommations d'électricité par l'achat de 100 % d'électricité verte (renouvelable) depuis le 1^{er} février 2018.

Par ailleurs, Generali a lancé un programme de rénovation lourde de ses systèmes de chauffage, de climatisation et d'éclairage avec un système d'éclairage intelligent qui s'adapte à l'occupation et à la luminosité extérieure. Enfin, la Gestion Technique du bâtiment a été renouvelée pour piloter très finement la gestion des énergies dans le campus.



DÉCHETS

Amélioration du pilotage des flux de déchets

- Des points d'apport volontaire (papier, carton, emballage boissons, piles, capsules de café, bouchons, verre, tout-venant) sont présents sur les sites de Paris et Saint-Denis, supprimant ainsi les poubelles individuelles et permettant un meilleur tri des déchets.
- Maintien du « No Plastic Program » lancé en 2020 (- 800 000 gobelets et -36 000 bouteilles d'eau/an).
- Deux compacteurs permettent de diminuer les volumes de déchet réduisant ainsi les kilomètres parcourus pour la collecte.
- Deux déshydrateurs de déchets organiques de restauration sont également présents sur les deux bâtiments de Saint-Denis et permettent une valorisation des déchets fermentescibles par méthanisation.
- Afin de limiter le gaspillage alimentaire, Generali a mis en place un partenariat avec Too Good To Go dans ses restaurants d'entreprises et propose à prix réduit les invendus du jour.

5.5

CHOISIR DES FOURNISSEURS RESPONSABLES

Nourrir des relations de confiance réciproque avec nos partenaires est la clé du niveau de qualité de service élevé que nous garantissons à nos clients au quotidien.

DÉVELOPPER DES PARTENARIATS SÉLECTIFS

Nous sommes attentifs à nos prestataires externes, qu'ils soient fournisseurs de services liés au cœur de nos métiers ou de biens et de services « supports » (maintenance et nettoyage, transport, informatique, etc.). Il nous semble important pour travailler ensemble de partager une vision et des convictions.

Nous privilégions ainsi les fournisseurs sensibles aux politiques de responsabilité sociale et qui adoptent une **approche « eco-friendly »**, telle que l'utilisation des technologies vertes ou des modes de compensation des émissions associées aux services qu'ils fournissent.

En tant que partenaires contractuels, ils s'engagent à :

- agir en concordance avec nos politiques et veiller à les respecter à tous les niveaux de la chaîne de logistique ;
- respecter toutes les lois et réglementations applicables, à un niveau tant national qu'international, incluant la Convention fondamentale de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), la Déclaration universelle des droits de l'Homme et les règles spécifiques des branches opérationnelles respectives ;



PAPIER

- Afin de limiter la consommation, Generali poursuit la dématérialisation des documents papier pour se concentrer sur des solutions informatiques, moins impactantes sur les émissions carbone.
- Generali achète depuis 2021 du papier issu de forêts françaises gérées durablement.

BIODIVERSITÉ

- Depuis 2021, des ruches d'abeilles ont été installées sur le campus de Saint-Denis.

Approuvé en 2014, notre « [Code de conduite Achats](#) » s'intéresse plus particulièrement aux réglementations concernant l'offre et/ou l'acceptation de dons de toute nature et l'utilisation des informations confidentielles. Notre direction Achat ainsi que l'ensemble de nos équipes ont à cœur de respecter ces normes et de **faire vivre nos valeurs** dans chacune de leurs interactions avec nos partenaires.

Nous veillerons à étudier tout cas de manquement à nos engagements réciproques en étroite collaboration avec le partenaire contractuel afin d'aboutir à une solution. Chacun de nos **engagements** contractuels fait l'objet d'une stricte procédure de contrôle qui prend en compte

les profils de risques des différentes catégories de fournisseurs.

Nous procédons régulièrement à une analyse de risque et nous nous assurons du respect des normes fondamentales ainsi que de l'absence de conflit d'intérêts.

Cependant, les fournisseurs qui souhaiteraient nous faire part d'un doute ou d'une irrégularité sur les pratiques et conduites d'achat qu'ils considèrent – de bonne foi – comme potentiellement inappropriées ou non conformes avec la loi, le Code de conduite Achats, les « Règles du groupe » ou d'autres politiques internes sont invités à remplir un formulaire disponible sur [generali.fr](#).



6.

GENERALI, CITOYEN RESPONSABLE

Tout en poursuivant un objectif de développement économique responsable et durable, nous œuvrons pour l'amélioration continue des conditions économiques, sociales et environnementales des parties prenantes avec lesquelles nous interagissons. Nos engagements sociétaux sont le miroir de nos valeurs. Nous soutenons des démarches innovantes et des projets au plus proche des besoins locaux.

“ La Fondation THSN se conçoit comme un mouvement associant l'entreprise, nos collaborateurs, nos forces de vente, nos clients, les élus et pouvoirs publics et nos associations partenaires. Au-delà d'un rôle philanthropique, nous bâtissons des programmes avec nos parties prenantes et engageons nos collaborateurs au volontariat. Face aux enjeux de demain, nous pensons que chacun, à son niveau, peut apporter sa pierre à l'édifice ! THSN est au cœur de nos engagements sociétaux et de nos impacts positifs.

”

Élise Ginioux

Membre du Comex, en charge de la communication, des affaires publiques et de la RSE, Présidente de THSN France



6.1

LA FONDATION THE HUMAN SAFETY NET AU CŒUR DE NOS ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX



Nos efforts en faveur de la durabilité ont conduit à l'une des initiatives les plus innovantes de ces dernières années :

The Human Safety Net. Intégrée dans notre entreprise, c'est une réponse pragmatique à une partie des défis de nos communautés. Il s'agit d'un pôle d'innovation sociale alimenté par les compétences, les réseaux et les solutions de notre entreprise, qui aide les groupes les plus vulnérables à libérer leur potentiel, en particulier les familles avec enfants et les réfugiés.

[The Human Safety Net](#) est l'extension de notre mission de protection et de prévention, appliquée à l'action sociétale. Sa visée est double : protéger les personnes en situation de grande vulnérabilité, mais aussi prévenir la survenue ou la reproduction de ce genre de situations. C'est un vaste réseau d'entraide dont la vocation est de réunir associations, collaborateurs, distributeurs, partenaires et clients dans un mouvement international pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables. Aujourd'hui, la Fondation THSN est présente dans 24 pays à travers le monde.



En France, le champ d'intervention de la fondation se décline sous deux programmes :

THSN pour les entrepreneurs réfugiés

La fondation accompagne les personnes qui bénéficient d'une protection internationale et souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat. Le dispositif leur propose un accompagnement pour définir et concrétiser leur projet par la formation, le mentorat et le bénévolat de compétences, dans le cadre d'un parcours d'incubation. Si l'objectif est avant tout l'intégration dans la société d'accueil, l'entrepreneuriat est un fantastique levier de rencontres, de mise en mouvement, et une occasion de gagner en confiance en soi. À cet effet, THSN France est partenaire de l'incubateur Singa à Paris et a lancé deux incubateurs, en partenariat avec des acteurs publics et privés, à Montreuil et Saint-Denis. Au sein de ces deux structures, les porteurs de projet sont accompagnés par l'association La Ruche. Chaque année, environ soixante porteurs de projet sont accompagnés pendant une durée allant de six à neuf mois.



Les KPIs sur le programme des réfugiés

3	536
Partenaires	Nombre de personnes accompagnées
102	692 000 €
Lieux d'accueil	Financement sur le programme

THSN pour les familles

La fondation promeut l'égalité des chances auprès des enfants issus de milieux défavorisés et vulnérables via l'accompagnement de leurs parents. Elle concentre son action sur les six premières années de vie de l'enfant, pendant lesquelles les capacités d'apprentissage sont les plus importantes et peuvent s'avérer déterminantes pour sa future évolution sociale. En 2021, THSN France est partenaire de six associations (Apprentis d'Auteuil, La Sauvegarde de l'Enfance - ADSEA 29 à Brest, EPE 13 à Marseille, Intermèdes Robinson à Longjumeau, Restos Bébés du Cœur à Agen, AFL Transition à Toulon) et accompagne dix structures d'accueil. Dans ces lieux, les associations proposent des temps de parole et un accompagnement par des professionnels de santé et des bénévoles ; des ateliers d'accompagnement des parents (gestion du budget, nutrition, santé, activité physique, informatique...) ; des projets à court ou moyen terme visant l'autonomisation des parents ainsi que des animations culturelles ou sportives favorisant les échanges entre parents et enfants.



Les KPIs sur le programme des familles

7	13 402
Partenaires	Nombre de personnes accompagnées
10	418 000 €
Lieux d'accueil	Financement sur le programme

LE VOLONTARIAT POUR AVOIR UN IMPACT CONCRET SUR LES COMMUNAUTÉS

Generali agit en tant qu'acteur moteur de la transformation de la vie des plus vulnérables par l'intermédiaire de sa fondation mondiale The Human Safety Net.

Le volontariat est un élément essentiel de notre engagement envers nos partenaires et bénéficiaires, comme le montrent les plus de 200 000 collaborateurs et agents Generali à travers le monde soutenant les ONG et associations partenaires de THSN. La richesse des idées et des compétences mises en œuvre représente une formidable opportunité d'amplifier l'impact social des activités de notre Groupe et de THSN. Un fait marquant a été le lancement du nouveau programme Ambassadors en 2021, qui a permis à 500 collaborateurs et agents de défendre notre cause pendant un an. Les collaborateurs de Generali sont également le moteur des autres initiatives d'impact social promues par THSN, telles que Sustain & Grow, un programme annuel lancé en 2021 en collaboration avec le pôle Group Talent Management, qui offre aux jeunes talents (les « futurs owners ») l'occasion de co-concevoir avec THSN des projets basés sur les besoins de nos ONG et associations partenaires et visant à accroître leur impact social positif grâce à notre réserve de compétences professionnelles.

Le rôle de The Human Safety Net en tant que pôle d'innovation sociale est clair dans les synergies croissantes entre Generali et la Fondation, en particulier lorsqu'il s'agit d'explorer de nouvelles façons d'intégrer les principales activités commerciales de Generali et les ressources de l'entreprise dans des domaines de travail socialement impactants. Il s'agit notamment d'encourager une plus grande implication des collaborateurs dans notre fondation (employeur responsable), de s'appuyer sur les ressources financières du Groupe pour investir dans les entreprises sociales (investisseur responsable) et de développer des produits et services pouvant toucher et impacter positivement les secteurs de la société qui manquent de ressources (assureur responsable).

La complexité croissante et l'accélération de l'évolution de la société exigent que le monde des entreprises joue un nouveau rôle. Grâce à The Human Safety Net, Generali s'efforce d'adopter une approche qui va au-delà de la philanthropie traditionnelle pour intégrer l'inclusion sociale dans les principales activités du Groupe, en favorisant l'innovation sociale.

Zoom sur le fonds « Generali Investissement à Impact », un complément à l'action de notre Fondation THSN

Conçu en partenariat avec INCO Ventures, pionnier de l'impact investing, ce fonds s'inscrit dans la dynamique du marché de l'investissement à impact et des fonds solidaires. Réservé aux investisseurs institutionnels, Generali Investissement à Impact soutient financièrement la croissance des entreprises et des organisations qui contribuent à améliorer la vie des plus vulnérables, notamment les personnes réfugiées et leurs familles, en parfaite résonance avec notre fondation The Human Safety Net. Pour le marché des particuliers, ce fonds est accessible au travers du support en unités de compte GF Ambition Solidaire.

Nous nous engageons en faveur des réfugiés accueillis chez nos clients

Les familles accueillant un ou des réfugiés, titulaires d'un contrat **Multi Risques Habitation Generali** (contrat L'Habitation et générations antérieures) ont la possibilité de couvrir gratuitement la ou les personnes réfugiées via leur contrat Generali. Sont concernées, et cela quel que soit leur pays d'origine, les personnes bénéficiant du statut de « réfugié », de la « protection subsidiaire », et celles bénéficiant de la « protection temporaire » (comme c'est le cas, en ce moment, des personnes fuyant le conflit en Ukraine). Pour aller plus loin dans cette démarche de solidarité, si les personnes bénéficiant de la protection temporaire sont accueillies par un assuré **L'Auto Generali** et souhaitent conduire le véhicule de ce dernier, le réfugié (sous réserve de la validité du permis) sera couvert par le contrat de notre assuré (responsabilité civile et protection du conducteur).

Pour celles et ceux qui souhaitent accueillir à leur domicile une personne réfugiée, **Singa**, partenaire de Generali dans le cadre de notre fondation The Human Safety Net, a lancé dans plus d'une dizaine de villes en France la plateforme <https://www.jaccueille.fr/>. Cette plateforme permet d'enregistrer la demande d'accueillir un réfugié et propose un accompagnement des accueillants, notamment un suivi des réfugiés par des personnes spécialisées et une aide aux formalités administratives. Pour les personnes qui accueillent des réfugiés chez eux via ce dispositif de Singa, une **réduction tarifaire équivalente à 3 mois de cotisation** sur l'assurance Multirisques Habitation est accordée la première année.



Cérémonie de remise des diplômes en septembre 2021 à la Mairie de Montreuil des 4 premières promotions de l'incubateur de Montreuil.



Inauguration officielle de l'incubateur de Saint Denis en décembre 2021

CARLOS ARBELAEZ
POUR UN CAFÉ POPULAIRE

Populaire. Pour que résonne l'identité de sa marque de café, Carlos Arbelaez lui a choisi un nom corsé. Avec son projet, cet entrepreneur de 35 ans soutient le peuple colombien, les travailleurs des fermes et des caféières de son pays d'origine.

C'est à des familles victimes des conflits armés, qui trouvent dans l'agriculture un modèle économique pour se réappropriier leurs terres, que Carlos Arbelaez achète son café. À d'anciens combattants, aussi, qui ont décidé de déposer les armes pour se réinsérer professionnellement dans la culture du café.

La matière première, sourcée et payée à meilleur prix que celui du marché, est importée par une structure engagée dans la traçabilité des produits. Une fois en France, le café est torréfié à Paris, tantôt vendu à des professionnels, tantôt livré à vélo à des particuliers franciliens. Dans la tasse, cela donne un café de très bonne qualité qui a du goût. Mais aussi un café éthique, qui a du sens. Ce projet, Carlos Arbelaez l'a conçu dans la rue lorsqu'il est arrivé en France en 2011.

Lui-même victime de pressions de la part de groupes armés alors qu'il était militant pour le respect des droits de l'homme et étudiant en droit à l'université de Medellín, au nord-ouest de la Colombie, il a dû fuir sa terre natale. Mais avec son associé Saul Suaza, il valorise aujourd'hui le terroir colombien par la vente de son café, dégusté dans les locaux de Sciences Po Paris ou encore des associations Singa et Les Cuistots Migrateurs.

Carlos Arbelaez a été accompagné dans son projet à l'incubateur de Montreuil, géré par La Ruche en partenariat avec notre fondation THSN.



“ J'aime dire qu'avec mon café Populaire originaire de Colombie, je fais concurrence aux narcotrafiquants. ”

Carlos Arbelaez

THSN, UN ÉCOSYSTÈME COMPLET DE PARTENAIRES

Partenaires du programme Réfugiés

Partenaires pour structurer et animer nos programmes

Partenaires pour contrôler nos programmes

Partenaires pour financer nos programmes

Partenaires pour dialoguer

Partenaires du programme Familles

Pour en savoir plus : consultez notre rapport annuel de THSN

7.



NOTRE GOUVERNANCE

La structure de gouvernance d'entreprise de Generali est un modèle efficace reconnu par plusieurs agences de notation, qui nous permet de poursuivre la croissance durable de l'entreprise, en intégrant les principes de durabilité et de responsabilité sociale dans tout ce que nous faisons : des investissements aux activités de souscription, en passant par les partenariats et les initiatives à l'attention des particuliers, des familles et des entreprises. Cela nous permet d'agir en tant que véritable partenaire tout au long de la vie de toutes nos parties prenantes.

7.1

UNE GOUVERNANCE DE LA DURABILITÉ QUI S'ADAPTE AVEC L'ÉVOLUTION DES ENJEUX RÉGLEMENTAIRES ET CEUX DU MARCHÉ

En 2021, la gouvernance RSE France 2021 s'exerce sous la responsabilité de plusieurs membres du Comex et au travers de deux comités, un sur le passif et un sur l'actif, qui ont pour rôle de traiter et de soutenir les sujets transversaux de développement durable tout en favorisant la transparence de fonctionnement sur l'ensemble de ces thématiques. Les missions de ces comités sont les suivantes :

- orienter les travaux pour qu'ils intègrent durablement les métiers ;

- analyser la matérialité des risques ESG dans l'assurance ;
- décliner les métriques du Groupe au niveau France ;
- appliquer le contrôle interne des informations non financières.

Ils possèdent ainsi un rôle d'alerte par rapport au Comité exécutif, détenteur du pouvoir de décision finale. Par ailleurs, un reporting bi-annuel sur l'ensemble des données extra-financières est assuré auprès du conseil d'administration.

NOS RESSOURCES MOBILISÉES DANS LA PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ESG

Entités / Directions	ETP interne	Dépenses (en K€)	Illustrations
Generali France			
Communication et engagements sociétaux	9,47	3 320	- Investissements dans la fondation The Human Safety Net - Ensemble des partenariats dont prix EnterPRIZE et Ensemble face aux risques - Communication Climate Lab (laboratoire d'innovation technologique pour mieux anticiper les risques climatiques) - Communiqués de presse (relais des innovations durabilité de Generali) - ARGUS GREEN (partenariat média pour diffuser la culture durabilité au sein de la profession) - Mécénats - Ballon de Paris (partenariat scientifique sur la qualité de l'air à Paris)
Communication interne et Éditorial	0,30	62	Communication interne sur l'ensemble des sujets liés à la durabilité
Politique RSE	3,24	319	- Mission RSE (structure de pilotage de la politique RSE de Generali) - Prix EnterPRIZE (programme de soutien et de valorisation des PME engagées dans la durabilité) - Agence bas carbone (programme de mesure de l'empreinte carbone sur les trois scopes du réseau Agence Generali) - Travaux réglementaires (dont SFDR) - Production de rapports (dont la Déclaration de Performance Extra-Financière)
Conformité	0,20		Travaux réglementaires (dont SFDR)
Distribution	0,05		Animation et sensibilisation des réseaux de distribution
Finance	0,60		- Travaux réglementaires - Production de rapports (dont toute l'information non financière)
Investissements	1,15	75	- Programme d'investissement Relance durable - Intégration ESG dans les décisions d'investissement et la communication financière - Travaux réglementaires (dont SFDR, définition mandat article 8) - Production de rapports (en réponse à l'article 173 de la LTECV)
Marché PRO PE et Entreprises IARD	0,40		- Animation des réseaux (formation) - Travaux sur l'économie circulaire (par exemple, indemnisation responsable sur les thèmes du réemploi des pièces auto et de la réparation versus le remplacement)
Marché Particuliers IARD et Prévoyance	1,00	1	Marketing durable (Differentiating Value Proposition et Relance durable, programme de construction d'offres produits et services nativement RSE)
Marché Épargne et Gestion de patrimoine	0,50	240	- Intégration de la durabilité chez Generali Wealth Solutions (GWS) - Travaux réglementaires (dont SFDR)
Organisation	0,50		Travaux réglementaires (dont SFDR)
Technique Assurance	4,10		Climate Lab (laboratoire d'innovation technologique pour mieux anticiper les risques climatiques)
Environnement du travail	4,07	3 466	- Immobilier : - New ways of working (NWOW) et Réseau Salarié - Pilotage de la performance énergétique (100 % renouvelable et process d'économie d'énergie) - Car policy (optimisation du parc automobile sur des critères d'impact CO²) - Certification BREEAM in Use
Total Generali France	25,58	7 483	

“ La conformité est un filet de sécurité sur le chemin de la durabilité. Elle permet de prendre en compte tout le panel de normes et de règlements qui s’imposent à l’entreprise. La conformité aide à faire face à la pression réglementaire pour nous aider à développer un business sain et durable. La conformité est un enjeu majeur et nous sommes tous responsables de la bonne application et du respect des réglementations dans nos actions quotidiennes.

”

Murielle Marveaux
Directrice de la conformité



7.2

DIFFUSER UNE CULTURE DE CONFORMITÉ

Face au risque technologique et numérique et à la multiplication de normes qui se chevauchent, la fonction de conformité prend une place prépondérante dans la vie de l’entreprise, et stimule notre compétitivité. Cette démarche de conformité, qui s’assure du bon respect des lois et des réglementations et qui promeut une culture d’intégrité au sein de l’entreprise, est également diffusée auprès de l’ensemble des parties prenantes de Generali. En 2021, aucune alerte éthique n’a été relevée.

APPLICATION DU CODE DE CONDUITE DU GROUPE GENERALI

Generali France applique le Code de conduite du Groupe sur l’ensemble de ses activités. Celui-ci proscriit tout comportement contraire aux principes suivants :

- **droiture et honnêteté** (respect de la législation, de l’éthique et des règlements internes) ;
- **impartialité** (discrimination interdite dans son activité et ses relations avec ses interlocuteurs) ;
- **confidentialité garantie**. Absence de conflits d’intérêts (en évitant toute situation engendrant un conflit d’intérêts) ;
- **libre concurrence** (compétitivité fondée sur la qualité des produits et services et non sur le discrédit jeté sur les concurrents) ;
- **transparence et exhaustivité** des informations.

APPLICATION DU CODE DE CONDUITE

Le code de conduite est inspiré des principes de responsabilité et de respect : il définit la façon dont les collaborateurs doivent se comporter, particulièrement lorsqu’ils sont confrontés à des situations dans lesquelles des actes pourraient ne pas être en adéquation avec les valeurs de l’entreprise.

La Conformité accompagne le déploiement du Code de conduite en France au travers des principales missions suivantes :

- **déploiement et suivi** des actions de formation ;
- **supervision du dispositif** prévoyant les conditions dans lesquelles des problèmes ou manquements peuvent être signalés ;
- **coordination de la déclinaison des règles du Code de conduite** dans les processus et politiques internes concernés.

LUTTER CONTRE LA FRAUDE

Generali applique une tolérance zéro face à la fraude. Pour ce faire, un dispositif spécifique a été mis en place, s’appuyant sur la politique de prévention de la fraude adoptée en 2011. Ce dispositif combine plusieurs leviers d’action : la détection, la limitation, la prévention et la dissuasion. Depuis 2016, l’ensemble des collaborateurs bénéficient également d’un programme de formation à la lutte contre la fraude.

RESPECTER ET PROTÉGER NOS CLIENTS

Generali assure le respect et la protection des consommateurs, en particulier dans ses activités de souscription vis-à-vis des particuliers les plus vulnérables, la transparence de l’information, la protection et la confidentialité des données. Generali a toujours été proactif dans la mise en conformité de ses processus de collecte et de traitement des données, qui sont étroitement liés au respect des droits des personnes. Generali applique strictement ses obligations en tant qu’entreprise responsable et veille à anticiper les réglementations et les conséquences des évolutions technologiques. En 2021, 72 % des collaborateurs ont été formés aux zones AERAS (zones de protection des données). De plus, depuis 2018, une équipe de trois personnes est entièrement dédiée à la protection des données (équipe RGPD).

7.3

LA LOYAUTÉ DES PRATIQUES : RESPECT DES RÈGLES DE CONFORMITÉ, BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE RELATIONS COMMERCIALES AVEC LES CLIENTS ET FOURNISSEURS

Accompagner les besoins de nos clients par la prévention et la maîtrise de tous les risques est notre priorité. L'émergence des nouvelles technologies et le développement de nouveaux modèles économiques, politiques et environnementaux transforment les usages et les habitudes de consommation des assurés. Économie de partage, mobilité durable, objets connectés...

Tout autant de nouveaux modèles et d'usages associés qui génèrent de nouveaux besoins. Cette évolution amène Generali à adapter son offre de produits et de services pour les sécuriser et les accompagner tout au long de leurs usages.

PROTECTION DES TRAVAILLEURS TIERS

Les fournisseurs de Generali doivent opérer dans le respect des principes énoncés et, en premier lieu, se conformer strictement à toutes les législations et réglementations nationales et internationales applicables, y compris les Conventions fondamentales de l'OIT, la Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations unies, ou encore les règles et les normes des secteurs d'activité concernés. En particulier, les fournisseurs doivent reconnaître les droits de leurs salariés et les traiter avec dignité et respect, en s'engageant à :

- ne pas avoir recours ni tolérer le recours au travail des enfants, forcé, obligatoire ou informel ;
- n'exercer ni ne tolérer aucune forme de discrimination fondée sur la nationalité, le sexe, l'origine raciale ou ethnique, les convictions religieuses, les opinions politiques, l'âge, l'orientation sexuelle, le handicap ou l'état de santé en matière de politiques de recrutement et de rémunération, d'accès à la formation, de développement de carrière, de licenciement ou de départ à la retraite des personnels ;
- garantir aux personnels le droit de créer et d'adhérer à des organisations syndicales de leur choix et de mener des négociations collectives avec l'entreprise, dans le respect des règles, des pratiques et des cultures des différents pays ;

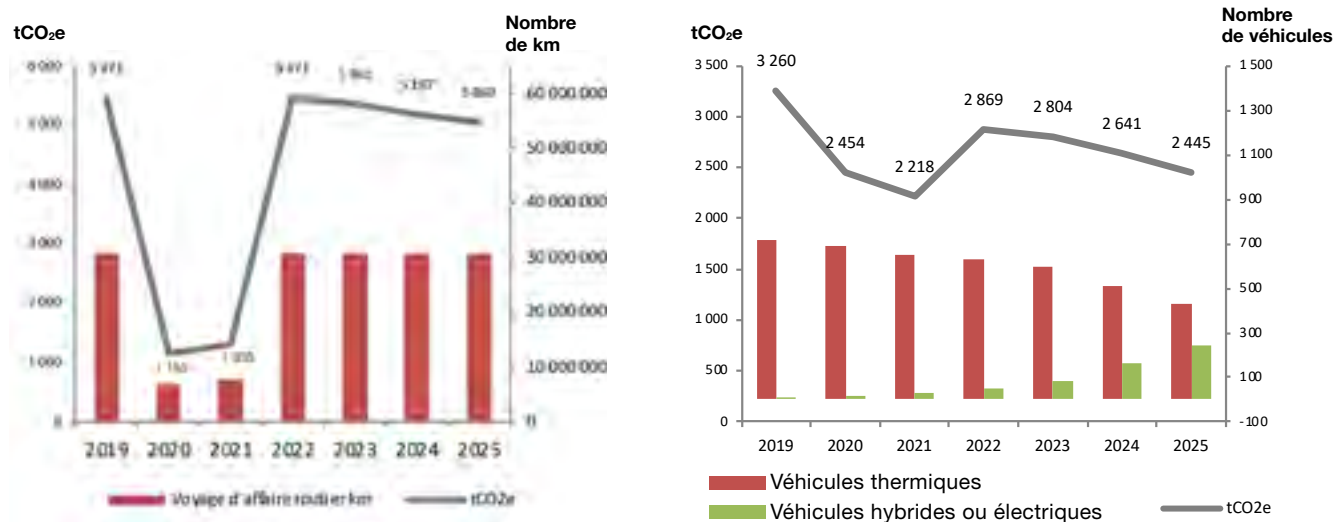
7.4

LUTTER CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX, LE FINANCEMENT DU TERRORISME ET L'ÉVASION FISCALE

Generali est engagé dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB-FT) et applique les standards nationaux et internationaux en vigueur. Ils sont traduits sous la forme d'une directive-cadre et d'une procédure, auxquelles sont adossées des fiches thématiques déclinant opérationnellement le dispositif de vigilance. Le dispositif pose également les conditions d'établissement des signalements de cas suspects et plus largement des relations avec les autorités administratives. Le respect des procédures fait l'objet de contrôles permanents et périodiques réalisés par les équipes opérationnelles et les fonctions de contrôle (gestion des risques, conformité, audit interne).

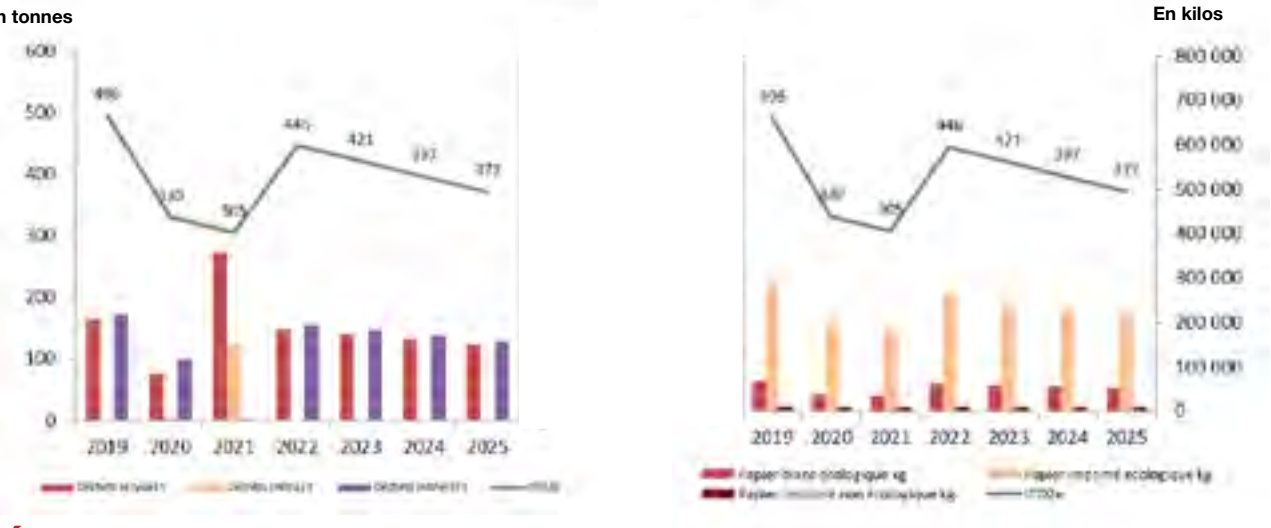
8.1

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX DE NOS ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

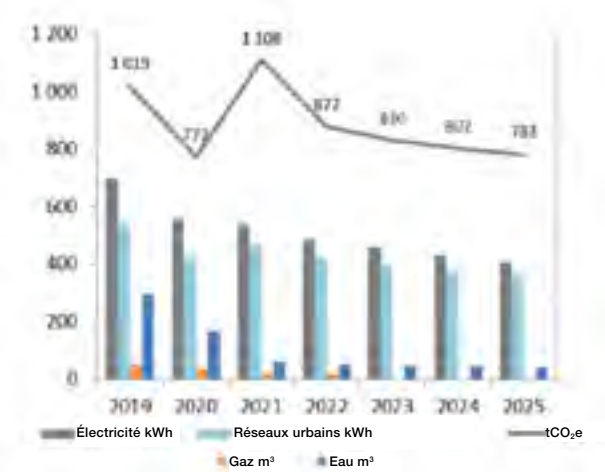


tCO₂e : tonne équivalent CO₂ (eq CO₂) est un indice qui permet de comparer les impacts que les gaz à effet de serre (GES) ont sur l'environnement en simplifiant cette comparaison mais permet également de les cumuler grâce à un unique indice.

Gestion des déchets



Énergie



L'exposition au risque de transition

Elle a été quantifiée sous la forme d'une « Carbon Value at Risk » (CVaR), soit la sensibilité au prix carbone.

DESCRIPTION DE LA MÉTHODOLOGIE

L'approche utilisée pour quantifier le risque de transition est basée sur la méthodologie du projet CRREM, qui permet d'évaluer le risque réglementaire qui pourrait peser sur les actifs trop émissifs par rapport aux trajectoires de référence 1,5 °C et 2 °C, dans l'éventualité où des mécanismes de prix carbone seraient mis en place. L'alignement de chaque actif est évalué en fonction de son usage et de sa localisation, au regard des cibles CRREM 1.5°C et 2°C, cf. partie 6 sur l'alignement. Selon la méthode CRREM, les actifs non-alignés à ces trajectoires de référence sont considérés comme échoués.

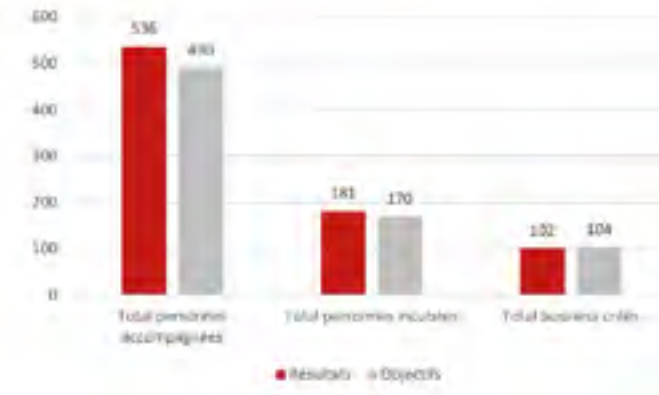
Les volumes d'émissions en excès par rapport à la cible 1.5°C ou 2°C (en kgCO₂éq) sont ensuite multipliés par des projections de prix carbone (en €/kgCO₂éq) afin d'évaluer la sensibilité du portefeuille. Plusieurs scénarios de prix ont été considérés : EU CRREM, 1,5 °C et 2°C afin d'explorer l'univers des possibles. Une Carbon Value At Risk (CVaR) est ensuite calculée ; elle représente la valeur actuelle nette des coûts carbone 2021-2050 des émissions en excès par rapport aux cibles 1.5°C et 2°C, et peut être exprimée en millions d'euros ou rapportée à la valeur totale détenue (en %). Pour le calcul, le taux d'actualisation a été fixé à 2 %. Cette valeur a été calculée pour chaque actif, et consolidée pour l'ensemble des investissements.

8.2

THE HUMAN SAFETY NET

Chiffres clés concernant le programme « THSN pour les entrepreneurs réfugiés »

à fin décembre 2021



Nombre de partenaires

3

11 partenaires dans le cadre des consortiums des incubateurs de Montreuil et Saint-Denis

Nombre de personnes accompagnées

536

(soit 109 % de l'objectif)

Nombre de structures créées

102

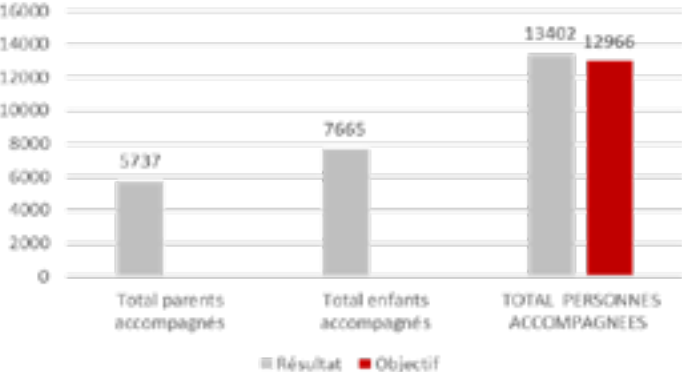
Chiffres pour 2021 uniquement :

Montant du financement sur le programme des réfugiés en 2021 :

692 000 euros

Chiffres clés concernant le programme « THSN pour les familles »

à fin décembre 2021



Nombre de partenaires

7

Lieux d'accueil

10

Nombre de personnes accompagnées au total

13 402

(soit 103 % de l'estimation 2021)

Chiffres pour 2021 uniquement :

Montant du financement sur le programme des familles en 2021 :

418 000 euros

8.3

LES 7 SCÉNARIOS D'ANALYSE DE RISQUE

1 - CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONSTAT :

Le réchauffement rapide de l'atmosphère en un laps de temps si court provoque des effets dévastateurs sur la planète et les espèces qui l'habitent. Il se traduit par l'apparition de catastrophes naturelles plus fréquentes et conjugué à des facteurs anthropiques plus dommageables (concentration des biens et des hommes dans les zones les plus exposées telles que les littoraux), ainsi que par l'augmentation de déséquilibres climatiques ayant des impacts plus importants sur la santé, mettant en danger la vie des personnes les plus vulnérables (propagation des maladies tropicales, des « troubles du comportement » générés ou accentués par l'éco-anxiété). Par ailleurs, le développement des modèles « bas carbone » implique aussi des effets sur les portefeuilles d'actifs.

À travers les vagues de confinements qui ont interrompu de nombreuses industries et limité la mobilité et les transports, la

pandémie de la COVID-19 a ralenti un moment la progression de ce scénario. Un phénomène de rattrapage a cependant été observé par la suite. Aussi, la forte inertie des gaz à effet de serre a fait que l'on a pu aller jusqu'à considérer que le changement climatique s'était arrêté. L'émission de gaz à effet de serre dans l'atmosphère a repris son rythme et le monde est en passe de connaître ses cinq années les plus chaudes jamais enregistrées. S'agissant d'un risque systémique avec une inertie très grande, il a des conséquences larges sur tous les secteurs d'activités économiques, et ce, quelle que soit la zone géographique.

RISQUE :

Au sein du dispositif de gestion des risques, les principales caractéristiques du risque associé au changement climatique sont présentées ci-dessous.

Maturité du marché					
Large action du marché : risque apparaissant comme une préoccupation de place faisant l'objet d'études par les acteurs du marché.					
Tendance d'évolution				Risques induits	
				• Risques chroniques liés à des changements à plus long terme des modèles climatiques. • Risques physiques déclenchés par des événements de type catastrophe naturelle dont la fréquence et la sévérité pourraient augmenter. • Risque de marché induit par la demande liée à la prise en compte croissante des risques climat. • Risque de réputation quant à la contribution à la transition vers une économie bas-carbone. • Risque de pénurie des ressources premières. • Risque de migration des populations. • Risque sociétal de fragmentation de la société face aux changements induits par les politiques de transition.	
Indicateurs de risque					
Sévérité	Horizon	Vitesse d'impact	Fréquence		
Fort ☐	[0 ; 3]	Rapide ☐	Occasionnel ☐		
Nature du risque					
Actuel – Endogène – Exogène – Systémique					



PLANS D'ACTIONS :

Différents plans d'actions sont mis en place par l'Entreprise afin de limiter ce risque :

- pour continuer à répondre à nos missions, il est primordial d'adapter nos modèles d'affaires en veillant à la bonne répartition des engagements souscrits et en aidant les clients à réduire leur vulnérabilité face aux conséquences du changement climatique. La responsabilité de Generali France s'exprime ainsi de plus en plus fortement sur le sujet, puisqu'elle contribue, par son activité d'assureur et d'investisseur, à orienter l'économie et soutenir ou non certains secteurs d'activité. Ce qui est d'autant plus un enjeu eu égard au risque de responsabilité ;
- Generali France agit en amont de ces dérèglements climatiques par des actions de prévention, la promotion de comportements responsables et la réorientation de ses actifs vers des modèles moins polluants. De plus, Generali France mène une stratégie d'adaptation aux nouvelles conditions de vie que suppose ce réchauffement par la création d'offres d'assurance ayant un impact social ou environnemental positif. L'offre de service Generali Prévention Météo, la création du Generali Climate Lab cartographiant l'ensemble des risques naturels qui pèsent sur le territoire français et contribuant par ses actions à élever le niveau de résilience des clients (particuliers et professionnels) sont des exemples très concrets de solutions mises en place pour faire face au risque climatique ;
- Generali France a adapté son modèle de gouvernance en créant un comité de coordination RSE et une cellule de risque climat. Ces deux instances ont pour objectif de partager les connaissances sur le risque climatique dans toutes ses dimensions et d'alerter le comité exécutif, détenteur du pouvoir de décision finale ;
- Generali France a pris une mesure forte pour ses investissements, en appliquant une politique d'exclusion (charbon thermique et sables bitumineux), de décarbonation

des portefeuilles et d'engagement actionnarial afin de contribuer à l'objectif de neutralité carbone en 2050 au niveau du Groupe.

2 - CYBERSÉCURITÉ

CONSTAT :

Les technologies numériques ont aujourd'hui changé drastiquement les fondamentaux de l'activité de la plupart des entreprises. Celles-ci, à travers la numérisation accrue des processus, sont soumises à de nouvelles menaces, encore très peu référencées dans une gestion du risque traditionnelle, telles que les cyberattaques et les demandes de rançons.

Aujourd'hui, le risque cyber est considéré comme la menace récente la plus importante pour les systèmes d'information. En lien avec le déploiement soudain du télétravail et des solutions de vente à distance, suite au confinement imposé par la COVID-19, le nombre d'attaques a considérablement augmenté en 2020 et 2021. Les cyberattaques frappent partout dans le monde, en particulier dans les activités qui contiennent des données sensibles relatives à leurs clients. Avec la sophistication des attaques (les menaces avec demande de rançon devenant plus préjudiciables), les entreprises sont beaucoup plus vulnérables aux cyberattaques. Par ailleurs, ces menaces sont de plus en plus imprévisibles et il existe un risque que les impacts financiers s'aggravent dans un contexte où la résilience des industries n'est pas assurée. La cybersécurité est un enjeu qui a des conséquences larges sur tous les secteurs d'activités économiques, et ce, quelle que soit la zone géographique.

RISQUE :

Au sein du dispositif de gestion des risques, les principales caractéristiques du risque associé à la cybersécurité sont présentées ci-dessous.

Maturité du marché				
Large action du marché : risque apparaissant comme une préoccupation de place faisant l'objet d'études par les acteurs du marché.				
				
Tendance d'évolution				Risques induits
				• Risque opérationnel lié à la gestion et à la protection des données. • Risque en matière de sécurité et de défaillance des systèmes informatiques. • Risque de réputation en cas de perte de données sensibles. • Risque stratégique lié à l'aggravation des impacts financiers au regard de la moindre résilience des entreprises.
Indicateurs de risque				
Sévérité	Horizon	Vitesse d'impact	Fréquence	
Fort ☐	[0 ; 3]	Rapide ☐	Fréquent ☐	
Nature du risque				
Actuel – Endogène – Exogène – Idiosyncratique				



PLANS D’ACTIONS :

Différents plans d’actions sont mis en place par l’Entreprise afin de limiter ce risque :

- aujourd’hui, les craintes et menaces relatives aux cyberattaques et à la délinquance technologique, aux défaillances informatiques ou à la violation de données font partie du quotidien d’une organisation comme Generali France. En analysant finement les mécanismes et ressorts des cyberattaques les plus avancées (Threat Intelligence), il apparaît que l’Humain constitue la clé de voûte de la cyber sécurité de l’organisation. Generali France a donc développé un important volet de sensibilisation de ses collaborateurs : charte pour matérialiser les bonnes pratiques individuelles et collectives, modules d’e-learning, (fausses) campagnes d’hameçonnage, formation des développeurs d’applications, sensibilisation à la protection des données par le biais du programme de formation « Security Awareness »… autant d’éléments qui contribuent à renforcer la prise de conscience de l’ensemble des collaborateurs ;
- à ces initiatives s’ajoute l’intégration de référentiels d’exigences de sécurité basés sur les meilleures pratiques du marché à tous les processus de développement applicatif. Enfin, les dernières évolutions en matière de sécurité opérationnelle, dans le domaine de la protection et de la détection, ont été déployées afin de sanctuariser le système d’information ;
- l’offre Generali Protection Numérique, déployée auprès des PME pour répondre à ce risque, prend en charge les risques d’attaques numériques et de sécurité informatique, en proposant à ses assurés non seulement une protection assurantielle mais en leur permettant également d’accéder à des contenus pédagogiques et des actions de prévention.

3 - INSTABILITÉ GÉOPOLITIQUE ET FRAGILITÉ DES ÉTATS

CONSTAT :

La globalisation économique et les liens politiques supranationaux ont pris le pas sur l’échelle nationale. Le risque politique global peut se traduire notamment par un repliement

des États et des mesures protectionnistes et légales. La perte de confiance dans les gouvernements de plus en plus populistes ainsi que le renforcement des divergences politiques et religieuses polarisent les sociétés et impactent la capacité des instances juridiques et financières à trouver des accords sur des sujets de société. Ainsi, l’incapacité des États à s’accorder sur des normes et lois communes peut constituer un frein à l’internationalisation et au développement économique des entreprises quels que soient leurs secteurs d’activité.

En outre, la pandémie de la COVID-19 a creusé les inégalités de patrimoine, exacerbées par l’accélération des tensions inflationnistes (dues à des chocs sur le prix des énergies et des biens de première nécessité) ayant eu pour conséquence de rogner le pouvoir d’achat des ménages. Ces impacts accroissent le risque de perte de confiance dans les marchés financiers, ce qui implique la fragilisation des gouvernements en place et la montée des mouvements populistes. L’instabilité géopolitique au travers des guerres commerciales et territoriales, des tensions sur l’environnement économique (guerre des prix des denrées alimentaires et de l’énergie) pourrait entraîner des interruptions d’activité, voire des défaillances, mais aussi de nouvelles implications systémiques sur les marchés financiers. La pandémie de la COVID-19 a participé à l’amplification de ce scénario avec la résurgence des barrières entre pays, pour lutter contre la pandémie et la mise en avant du système global actuel qui devient de plus en plus intégré et stressé. L’enjeu de ce risque porte essentiellement sur les pays industrialisés avec des conséquences fortes, notamment sur les activités économiques avec une dimension internationale.

RISQUE :

Au sein du dispositif de gestion des risques, les principales caractéristiques du risque associé à l’instabilité géopolitique et la fragilité des États sont présentées ci-dessous.

PLANS D’ACTIONS :

Différents plans d’actions sont mis en place par l’Entreprise afin de limiter ce risque :

- présent dans de nombreux pays, le Groupe Generali se montre attentif à la situation géopolitique entourant l’ensemble de ses activités et implantations. Des cellules de veille ont ainsi été créées à l’échelle locale afin d’analyser les risques politiques et leur impact potentiel sur la tenue des affaires. Les équipes RSE et Affaires publiques sont en étroite collaboration sur ces sujets pour assurer le meilleur suivi de ces risques pour les clients, les distributeurs et les collaborateurs ;
- afin de faire face à une potentielle défaillance financière systémique, Generali France a déjà mis en place par le passé une stratégie de désensibilisation par le biais de deux actions déployées : à savoir, d’une part, les actions de *derisking* et, d’autre part, les actions de mise en place de programme de couverture.

4- ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES ET CONTRÔLES ASSOCIÉS

CONSTAT :

Depuis quelques années, le secteur assurantiel fait l’objet de nombreuses évolutions réglementaires (RGPD, DDA, PRIIPS,

DISCLOSURE). La nécessité de protéger les intérêts du client ainsi que le contexte environnemental, social et économique expliquent la régulation accrue du secteur assurantiel. Cette accumulation de réglementations traduit le besoin de protection de nos assurés et veille au maintien de notre solvabilité pour répondre à nos engagements. Limitant la prise de risque, ces lois assurent cependant la transparence de notre gestion et renforcent la compréhension et la confiance de nos clients.

Face à la multiplication de normes qui se chevauchent, les fonctions Juridique et de la Conformité prennent ainsi une place prépondérante dans la vie de l’Entreprise, et stimule notre compétitivité. Mais cette inflation législative peut aussi se traduire par des risques de contrôles et de sanctions plus élevés de la part des organismes de contrôle. Les enjeux de ce risque ont une portée européenne forte avec des conséquences non-négligeables sur les activités économiques du secteur assurantiel.

RISQUE :

Au sein du dispositif de gestion des risques, les principales caractéristiques du risque associé aux évolutions réglementaires sont présentées ci-dessous.

Maturité du marché				
Large action du marché : risque apparaissant comme une préoccupation de place faisant l'objet d'études par les acteurs du marché.				
				
Tendance d'évolution				
Indicateurs de risque				
Sévérité	Horizon	Vitesse d'impact	Fréquence	
Fort	[0 ; 3]	Lent	Rare	
Nature du risque				
Émergent – Exogène – Systémique				
Risques induits				
• Risque de plus grande volatilité des marchés financiers. • Risque de ralentissement de la croissance économique. • Risque de concentration lié à une présence géographique dans des zones à risques touchées par l'instabilité.				

Maturité du marché				
Large action du marché : risque apparaissant comme une préoccupation de place faisant l'objet d'études par les acteurs du marché.				
				
Tendance d'évolution		Risques induits		
		• Risque juridique lié à la non-conformité. • Risque de contrôles et de sanctions plus élevés.		
Indicateurs de risque				
Sévérité	Horizon		Vitesse d'impact	Fréquence
Moyen 	[0 ; 3]		Lent 	Fréquent 
Nature du risque				
Émergent – Exogène – Systémique				

PLANS D’ACTIONS :

Différents plans d’actions sont mis en place par l’Entreprise afin de limiter ce risque :

- chaque évolution réglementaire fait systématiquement l’objet d’une étude d’impacts sur l’activité de l’Entreprise ;

- des chantiers sont mis en place et les actions nécessaires mises en œuvre afin d’assurer la conformité de l’activité avec la réglementation ;
- des contrôles sont opérés pour s’assurer de la bonne application des actions de mise en conformité.

5 - CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIAUX

CONSTAT :

L'évolution démographique est un sujet complexe qui a des implications en matière de risques de longévité, de mortalité et de morbidité avec un accent fort sur le sujet du vieillissement en bonne santé. Parallèlement aux changements démographiques, les changements sociaux pourraient être une conséquence d'autres risques émergents (tels que le changement climatique, et l'instabilité géopolitique). L'augmentation des flux migratoires involontaires liés à des guerres ou des conséquences climatiques engendre une désertification de certains territoires et une urbanisation de masse dans d'autres. Dans ce cas, la surpopulation impacte la qualité de l'air et la gestion des déchets. Elle peut également être synonyme d'échec de planification urbaine (jungles, bidonvilles) et créer des inégalités sociales, environnementales et sanitaires. En outre, un écart socio-économique de plus en plus important se creuse, pouvant engendrer de nombreuses émeutes et des violences urbaines. Ces changements démographiques s'accompagnent d'un vieillissement important de la population,

caractérisé par un allongement de l'espérance de vie et une baisse du taux de natalité. Les personnes âgées deviennent alors de plus en plus dépendantes de la population active qui se réduit. Cela pourrait alors engendrer sur le long-terme des impacts significatifs sur l'économie et la viabilité financière des systèmes de protection sociale, et de retraite. La COVID-19 a certes limité l'évolution de la tendance de ce scénario par le fait que la pandémie touche principalement les personnes âgées. Néanmoins, pour ce qui est de la migration des populations, mais aussi des écarts socio-économiques, la COVID-19 a mis en exergue l'importance d'apporter des solutions concrètes à ce scénario. L'enjeu de ce risque porte essentiellement sur les pays industrialisés.

RISQUE :

Au sein du dispositif de gestion des risques, les principales caractéristiques du risque associé aux changements démographiques et sociaux sont présentées ci-dessous.

Maturité du marché							
Préoccupation active : risques caractérisés par une attention médiatique négative accrue.							
							
Tendance d'évolution							
					Risques induits		
Indicateurs de risque							
Sévérité	Horizon	Vitesse d'impact	Fréquence				
Fort 	[3 ; 10]	Lent 	Occasionnel 				
Nature du risque							
Émergent – Exogène – Systémique							

PLANS D'ACTIONS :

Différents plans d'actions sont mis en place par l'Entreprise afin de limiter ce risque :

- l'accompagnement du vieillissement de la population prend une dimension plus matérielle au travers de différentes démarches de service, d'assistance et de construction d'offres adaptées que Generali France a mis en place afin d'accompagner la résilience de la population. L'offre Generali Vitality promeut, par exemple, les comportements sains avec plus d'activité physique, une meilleure nutrition et un suivi médical étroit. Generali accompagne aussi ses clients en mettant à leur disposition un dispositif de Téléconsultation 24h/24 et 7j/7, de second avis médical, et de soutien

psychologique. Par ailleurs, dans le cadre de la loi Pacte, Generali France propose, depuis fin 2019, une offre de Plan Épargne Retraite (PER) qui permet aux épargnants de préparer au mieux leur retraite ;

- de plus, Generali France investit, par le biais de son fond Socially Responsible Investment (SRI) Ageing Population, dans des entreprises européennes exposées au thème du vieillissement. Enfin, Generali France s'est engagé dans la création du Club Landoy, think tank dédié à la révolution démographique et au vieillissement de la population ;
- l'inclusion du changement démographique est au cœur de nos travaux assurantiels, notamment sur le marché des séniors et des populations les plus vulnérables.

6- DIGITALISATION ET CHANGEMENT DES HABITUDES DE CONSOMMATION

CONSTAT :

Les progrès rapides du *cloud computing*, des appareils connectés, de la téléphonie mobile, des réseaux sociaux et de l'analyse des données poussent de nombreuses sociétés à revoir des aspects fondamentaux de leur activité, y compris concernant leurs offres de produits et de services et la manière dont elles les proposent, ainsi que le mode d'organisation qu'il convient d'adopter à cet égard. Les sociétés ont l'occasion de comprendre les besoins, les préférences et les comportements de leurs clients comme jamais auparavant. Les assureurs ne font pas exception et sont de plus en plus attendus sur des services personnalisés en temps réel à fournir à leur clientèle. En effet, avec l'ère du numérique, les clients attendent des services adaptés à leurs besoins et à leurs modes de vie de la part de chaque entreprise avec laquelle ils interagissent, et ce, à chaque point de contact. La technicité et la complexité des métiers et des produits d'assurance évoluent en permanence. La digitalisation, la relation client multicanal, le big data sont autant d'évolutions qui bouleversent les métiers de l'assurance et sa relation

multicanal. À cela s'ajoutent les transformations du contexte économique, politique et environnemental qui impactent les exigences des consommateurs et, en bout de chaîne, transforment les orientations du marché. Le client souhaite accéder à des contrats d'assurance de plus en plus accessibles et des services de plus en plus digitalisés et personnalisés. Toutefois, à ces exigences de qualité de service et de compétitivité des prix s'ajoute un intérêt de plus en plus marqué vers la transparence et la gestion éthique des entreprises, ainsi que leurs politiques au regard du Développement Durable. Avec la pandémie de la COVID-19, bon nombre d'entreprises et plus globalement de secteurs d'activités ont dû s'adapter en urgence, notamment lors de la première vague de confinement. Le travail à distance ainsi que la consommation à distance sont devenus la norme entraînant une croissance forte des appareils et offres connectés.

RISQUE :

Au sein du dispositif de gestion des risques, les principales caractéristiques du risque associé à la digitalisation et au changement des habitudes de consommation sont présentées ci-dessous.

Maturité du marché				
Large action du marché : risque apparaissant comme une préoccupation de place faisant l'objet d'études par les acteurs du marché.				
				
Tendance d'évolution				
				Risques induits
Indicateurs de risque				
Sévérité	Horizon	Vitesse d'impact	Fréquence	
Fort 	[0 ; 3]	Lent 	Occasionnel 	
Nature du risque				
Actuel – Endogène – Exogène– Systémique				

PLANS D'ACTIONS :

Différents plans d'actions sont mis en place par l'Entreprise afin de limiter ce risque :

- le Groupe Generali a misé sur le big data dans des processus et technologies matures et éprouvés quant à la protection des données de ses clients, intermédiaires et nos données propres ;
- en complément, Generali France inclut différents critères PESTEL au sein même de la description de ses offres. Cet engagement s'inscrit par de nombreuses initiatives responsables telles que le programme Generali Investissement Durable, le concours EnterPrize ainsi que le référencement « Green and Social » de ses offres ;

- Generali développe une nouvelle approche « Consommateur Responsable » pour lui permettre d'exercer (ou lui donner l'opportunité) d'être un consommateur responsable c'est-à-dire averti et pleinement conscient ;
- de plus, dans un monde de plus en plus digital, Generali France a créé un réseau d'agences phygiales : des lieux ouverts dédiés au dialogue avec les clients, mêlant innovation et usages digitaux qui complètent les conseils donnés par les agents et leurs équipes. Enfin, Generali France, en tant qu'acteur citoyen, s'engage et participe activement au bien sociétal au travers de sa fondation, The Human Safety Net.

7 - EFFONDREMENT DE LA BIODIVERSITÉ

CONSTAT :

La surexploitation des ressources naturelles, la déforestation, la pollution et le changement climatique conduisent au déclin de la biodiversité. Les effets continus de la destruction des écosystèmes se traduit par la perte de la capacité de renouvellement des actifs naturels (l'eau, l'oxygène, les forêts, etc.). Chaque année, des espèces disparaissent à un rythme plus rapide qu'au cours du dernier millénaire. La perte de biodiversité n'est pas seulement un problème environnemental, mais c'est aussi un problème de développement économique, social, sécuritaire et moral. Aucun secteur ne sera épargné, la santé et l'économie sont les premiers à être impactés. Bien que l'impact direct des activités d'assurance sur la biodiversité soit limité, les branches susceptibles d'être touchées seraient

les frais de soins, l'invalidité, et plus généralement on tendrait vers une interruption de la productivité. La perte de biodiversité pourrait également augmenter l'exposition aux problèmes sanitaires et diminuer la résistance humaine.

« La dégradation de la biodiversité et l'effondrement des écosystèmes sont considérés comme faisant partie des cinq principaux risques mondiaux pour la société dans les 10 ans à venir, selon le Rapport mondial sur les risques 2021 du World Economic Forum. » (Source : France Assureurs 09/09/2021).

RISQUE :

Au sein du dispositif de gestion des risques, les principales caractéristiques du risque associé à l'effondrement de la biodiversité sont présentées ci-dessous.

Maturité du marché			
Préoccupation initiale : risque identifié dans le marché.			
Tendance d'évolution		Risques induits	
		• Risque sanitaire. • Risques de dérive de la morbidité et de la mortalité. • Risques opérationnels, responsabilité et de réputation. • Risque de pénurie de ressources premières. • Risques économique et politique.	
Indicateurs de risque			
Sévérité	Horizon		
Moyen 	[10 ; 30]	Lent 	Fréquent 
Nature du risque			
Émergent – Endogène – Exogène – Systémique			

PLANS D'ACTIONS :

Différents plans d'actions sont mis en place par l'Entreprise afin de limiter ce risque :

- le risque d'effondrement de la biodiversité est également au cœur de la bataille du Groupe Generali et c'est dans ce sens que sont prônés des choix durables, en termes de stratégies et d'investissements ;
- la prévention et sensibilisation auprès des assurés est aussi un moyen utilisé afin de freiner la propagation de ce

risque. D'autres développements méthodologiques sont en cours sur les investissements pour l'évaluation des principales expositions aux services écosystémiques dans une approche de double matérialité des impacts, d'une part, et des dépendances à ces services écosystémiques, d'autre part ;

- analyse de la disponibilité des données et des indicateurs appropriés.

8.4

FOCUS SUR LE PORTEFEUILLE IMMOBILIER

Le portefeuille analysé par le cabinet EcoAct, en date du 31/12/2021, d'une valeur de 8,9 milliards d'euros.

L'exposition au risque de transition a été quantifiée sous la forme d'une « Carbon Value at Risk » (CVaR), soit la sensibilité au prix carbone. (méthodologie annexe page 65)

RÉSULTATS :

Dans le cadre de la trajectoire 2°C, le portefeuille de Generali France n'est pas exposé au « risque carbone » lié à l'évolution de la tarification carbone avec une projection de prix CRREM. En revanche, selon le scénario réglementaire le plus contraignant – soit une trajectoire de prix 1.5°C par rapport aux émissions en excès avec les cibles 1.5°C – la valeur à risque atteindrait 115,3 millions d'euros, soit 1,3 % de la valeur détenue.

L'ÉVALUATION DES RISQUES PHYSIQUES

CONSTAT :

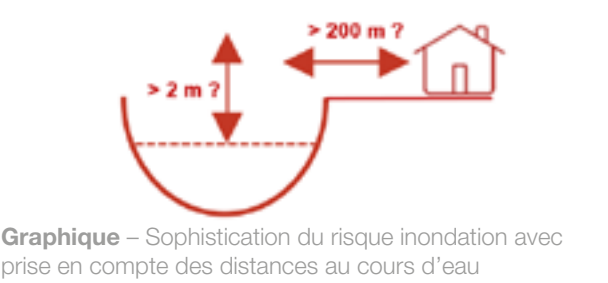
Generali France évalue l'exposition de son portefeuille immobilier (8,9 milliards d'euros) aux risques climatiques physiques, afin de mieux protéger la valeur de ses actifs. Les risques physiques sont directement liés aux conséquences du changement climatique : inondation, sécheresse, tempête, séisme, cavité et avalanche. Ces risques ont donc des conséquences immédiates d'un point de vue matériel et financier.

L'étude a été réalisée par l'équipe de la mission climat de Generali France et le Generali Climate Lab, unité de recherche

sur le changement climatique. Cette équipe pluridisciplinaire regroupe des profils d'hydrologues, de géographes, d'actuaire et de sciences sociales dont la mission est d'identifier, de projeter les risques auxquels nous sommes ou serons confrontés, et ce, afin d'adapter notre politique de souscription.

Cette analyse repose sur le croisement géographique de notre patrimoine immobilier parfaitement géolocalisé et d'un atlas interne compilant les données de référence des principaux aléas naturels : inondations (territoire à risque important d'inondation, atlas des zones inondables, distance au cours d'eau) et retrait-gonflement des argiles (RGA) également appelé « sécheresse géotechnique » (zonage du Bureau de recherches géologiques et minières).

Grâce à l'amélioration de la qualité des données de géolocalisation, 100 % du portefeuille a pu être évalué à partir du code postal avec 95 % de sites géocodés (à partir du numéro ou de la voie).



VALEUR (%)	RISQUE INONDATION					
		TRÈS BAS	BAS	MOYEN	HAUT	TRÈS HAUT
RISQUE RGA	TRÈS BAS	28,89	40,8	5,61	8,7	0,55
	BAS	7,43	1,13	0,27		0,04
	MOYEN	3,46	1,86	0,12	0,24	0,19
	HAUT	0,04				
	TRÈS HAUT	0,65				

L'évaluation annuelle à partir de la valeur d'expertise du 31/12/2021 a mis en évidence :

- une augmentation du risque en inondation mais toujours pas de risque maximal ;
- une diminution du risque RGA notamment en zone maximale.

de Prévention du Risque Inondation interne. Ce dernier recense, dans un document unique et accessible à tous les Property managers, les actifs les plus exposés au risque inondation selon trois situations :

- zones inondables ;
- caves inondées ;
- alimentations électriques fragilisées.

Une stratégie d'atténuation du risque de vulnérabilité a été mise en place par Generali Real Estate grâce à un Plan

POLITIQUE DE RÉFÉRENCIEMENT DES UNITÉS DE COMPTE DE GENERALI VIE

Nous encourageons l'intégration des risques et des facteurs de durabilité non seulement dans les investissements directs, mais aussi dans l'offre en unités de compte avec des produits financiers qui intègrent des caractéristiques environnementales ou sociales ou qui visent des objectifs de durabilité.

L'encours en unités de compte total (Generali Vie et Generali Luxembourg) représente 31,8 milliards d'euros à fin 2021.

Les encours en unités de compte en référence aux articles 8 et 9 du règlement SFDR représentent à fin 2021, la moitié des encours de cette catégorie soit 15,9 milliards d'euros.

Sur l'année 2021, nous avons constaté que 85 % de la collecte nette pour l'épargne et la retraite s'est orientée vers ce type de produits financiers dits « article 8 » ou « article 9 » ou bien vers des produits financiers ayant obtenu un label ISR, Greenfin, Finansol (ou fonds solidaire), France Relance ou encore d'autres labels européens.

Conformément à la loi PACTE, Generali Vie offre au sein de ses produits d'assurance vie multi-supports au moins un fonds avec le label ISR, un fonds vert (label GreenFin) et un fonds solidaire.

Le nombre d'unités de compte référencées et éligibles à la loi PACTE (soit 723 unités de compte) ou bénéficiant d'un label France Relance ou d'un autre État européen (soit 259 unités de compte) a augmenté de près de 130 % en 2021.

Par ailleurs, dans le cadre de la procédure de référencement des sociétés de gestion externes et de leurs fonds en unités de compte, Generali Vie interroge les sociétés de gestion sur leur politique ESG en général (politique d'exclusion, engagement actionnarial, politique de vote ou autres) et leur approche en particulier au niveau de leur fonds (Best in Class, label public ou privé, transition énergétique ou autres).

Nous leur demandons également si elles sont signataires de chartes et autres engagements collectifs et si elles ont pris les mesures nécessaires afin d'être en capacité de fournir les informations précontractuelles et périodiques aux investisseurs dans le cadre du nouveau règlement européen 2019/2088 dit SFDR.

Au total, selon le critère issu de la réglementation SFDR et le critère des labels, les encours pour 16,9 milliards d'euros représentent 53 % des encours totaux en unités de compte.

Avec la mise en œuvre de la réglementation européenne sur la Finance Durable et pour la sélection des unités de compte, nos procédures internes et nos besoins d'informations à collecter auprès des sociétés de gestion sont amenés à évoluer afin d'encourager la prise en compte des facteurs de durabilité et la transparence en la matière.

**Editeur**

Generali France
2 rue Pillet Will
75009 Paris

**Directeur
de la publication**

Elise Ginioux

Comité de rédaction

Karima Ait Ameur
Laurence Danesi
Cheikh Fall
François Garreau
Ludivine Gueret
Pierre Royer

Prestations

Ailancy - EcoAct - MSCI
Sidièse

Crédits photo : Getty, Sébastien d'Halloy,
Mary-Lou Mauro

Dépôt légal : juin 2022

Internet : <http://institutionnel.generalif.fr>